

Mgr J. Cuvelier. — Rapport sur le travail du R. P. D. Rinchon, intitulé : « Les armements négriers au XVIII^e siècle, d'après la correspondance et la comptabilité des armateurs et des capitaines nantais ».

La présentation de cet ouvrage, en vue de sa publication dans les *Mémoires de l'Académie*, a été faite par M. J.-M. JADOT, dans la séance du 21 novembre 1955. Il a conclu son exposé en disant que ce travail méritait une place dans la collection de nos mémoires. Je suis du même avis.

Ce n'est pas un ouvrage de lecture agréable, mais le sujet de l'esclavage et de la traite des Noirs est fort important et fécond en enseignements.

Je voudrais le faire ressortir.

Si l'importance d'un sujet se mesure d'après le nombre d'ouvrages qui s'y rapportent, celui de la traite est des plus importants qu'il y ait. Le R. P. D. RINCHON écrit :

« En 1929 dans notre livre sur *La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens* nous avons esquissé une bibliographie générale esclavagiste mentionnant 659 livres. Depuis lors nous avons repéré environ vingt-cinq mille ouvrages sur le même sujet ». Cependant il ajoute : « L'histoire de l'esclavage français puisée dans les sources manuscrites n'en est encore qu'à ses débuts. Le relevé et la mise en valeur des documents de première main dans les archives publiques ou privées exigent des recherches longues et patientes et le travail de beaucoup d'historiens. Seul ce labeur critique permettra de rectifier et de juger la valeur de vérité des ouvrages imprimés ».

L'histoire de l'esclavage et de la traite peut être féconde en enseignements. Cette triste page de l'histoire du monde montre jusqu'à quel degré les convoitises des richesses ont éveillé chez les Blancs et chez les Noirs les

instincts barbares de la nature humaine. Il est souhaitable que le plus tôt possible on puisse en fournir une histoire définitive, grâce à des travaux préparatoires comme celui du P. RINCHON. Elle ne présentera pas seulement un intérêt théorique ou purement rétrospectif. Elle stimulera l'effort des gens de bien en faveur des malheureuses victimes des déportations, des déplacements, de certains systèmes de recrutement de main-d'œuvre.

A lire certains auteurs favorables à la traite, on croirait que les gros profits justifient tout ; le P. RINCHON le signale :

« Les fructueux rapports du commerce négrier attirent sur les trafiquants la considération de toutes les classes de la société. LE JEUNE, dans ses *Réflexions historiques et politiques sur le commerce de France* (Paris 1780) ne craint pas de l'affirmer : « De tels négociants sont dignes de l'attention des souverains ; ils sont dignes d'être placés à côté des hommes illustres en tous genres et d'être distingués comme eux par des honneurs qui ne sont dus qu'aux vrais soutiens de l'État ». D'autres confirment cette appréciation :

» Ils ont mérité des distinctions publiques, en pratiquant la traite des Nègres, aussi avantageuse à nos colonies qu'à eux-mêmes. Leurs entreprises ne méritent que des éloges ».

» C'est ce que répète aux Belges, M. DERIVAL. Apprenant que des spéculateurs brabançons s'étaient associés en vue d'organiser un trafic négrier, il écrit qu'il faudrait leur élever un monument. C'est à la tête du canal de Louvain que le buste de M. REMBERG devrait être placé ».

» L'auteur hollandais VRYMAN écrit dans ses notices sur l'histoire négrière : « Le très honorable sieur D.-H. GALLANDAT, ci-devant chirurgien de la W. I. C. (Compagnie des Indes Occidentales) puis professeur d'anatomie et de chirurgie à Flessingue nous dit sans broncher qu'il existe plusieurs professions qui ne sont pas permises, à moins qu'on en tirât des grands bénéfices. Pour prouver cela nous n'avons qu'à citer la traite négrière qu'on ne saurait pas disculper d'illégitimité sans le profit énorme qu'elle rapporte ».

Le P. RINCHON nous avertit qu'il n'expose pas les problèmes de la légalité et de la licéité de la traite des

Noirs. Ces questions, dit-il, irritantes pour la mentalité antiesclavagiste contemporaine, ont été étudiées dans son livre : *La traite et l'esclavage des Congolais par les Européens*.

Les moralistes concluent après discussion qu'il y avait présomption générale contre la légitimité de la traite, les esclaves étant mal acquis par les Noirs qui les achetaient à l'intérieur et les vendaient à la côte aux Blancs. Si des revendeurs d'habits prennent des vêtements qu'ils ont lieu de croire volés, nous leur disons de restituer.

Pratiquement toutes les nations d'Europe exercèrent ce commerce, qui sous l'Ancien Régime était presque universellement approuvé. VOLTAIRE avait pris une action de cinq mille livres dans un bâtiment négrier armé à Nantes par un sieur MARCHAND.

Les bénéfices extraordinaires du trafic négrier ne s'obtiennent qu'au prix de la liberté et de la vie de millions d'êtres humains.

Le P. RINCHON, dans son *Introduction*, évalue à plus de trente millions le nombre des Africains qui en trois siècles furent déplacés sur les exploitations des Indes occidentales. A. COCHIN dans son ouvrage *Abolition de l'esclavage*, t. II, p. 74, estime que leur nombre ne fut pas inférieur à 40 millions.

Ces deux auteurs évaluent à plus de 20% le nombre des morts durant la traversée. Sur ce point, il y a notable divergence entre l'estimation des armateurs et capitaines négriers et celle des historiens et voyageurs.

L'auteur hollandais VRYMAN écrit que la perte normale durant la traversée était généralement calculée à 18 pour cent.

Cependant, les documents cités dans *Armements négriers* indiquent des pertes beaucoup moindres de 2, 8, 10, 17 pour cent. L'armateur DEGUER écrit notamment :

« J'ai actuellement au Cap français (Antilles) un navire venu d'An-

gola qui n'a pas perdu un Noir sur 434. En général, je n'ai jamais éprouvé 5 % de mortalité ».

Le P. RINCHON remarque à ce sujet :

« Il semble que cet armateur François DEGUER dans son négoce en main-d'œuvre africaine est favorisé par des conjonctures exceptionnelles. Sur dix-sept expéditions de traite, un seul naufrage indemnisé par l'assurance, pas une révolte ni épidémie parmi les grouillantes cargaisons humaines, une mortalité minime des captifs déportés, des rentrées rémunératrices et sûres... Les seize bateaux négriers de l'armement DEGUER, mentionnés dans les registres de comptabilité retrouvés chez un chiffonnier d'Ancenis ont troqué 7294 noirs ; 6775 captifs ont été livrés aux habitants des Antilles ; 579 africains ont été jetés à la mer, ce qui représente une mortalité de neuf pour cent ».

Le P. RINCHON est d'avis que les faits rapportés par les voyageurs et les moralistes contredisent cette estimation et qu'on peut conjecturer sans crainte de se tromper que la mortalité s'élevait à 20%, avant le XIX^e siècle, et au moins à 50% à l'apogée de la traite. CARLI écrivait au XVII^e siècle que souvent la moitié de la cargaison humaine périssait pendant la traversée. En 1823, le capitaine OWEN affirme que les bâtiments employés à ce trafic croient avoir fait un excellent voyage lorsqu'ils amènent vivants un tiers du nombre des Noirs.

Cette question, semble-t-il, reste controversée.

On ne trouvera guère dans la correspondance des armateurs négriers la description des souffrances et de l'extrême détresse des Noirs déportés. On y lit toutefois l'expression de sentiments humains inspirés par le souci de la conservation de la main-d'œuvre.

« Croyez bien, écrit l'armateur CHAURAND, que nous sommes très fort de votre avis de porter les plus grands soins aux Nègres, de bien les nourrir et les vêtir, de leur témoigner de l'attachement et de l'amitié... »

Cependant, les ouvrages parlant de la traite rapportent des faits qui font frémir d'horreur. Le P. RINCHON transcrit un passage de BUXTON qui dit :

« Qu'on n'aille pas regarder ces faits horribles comme des incidents exceptionnels. Non, c'est ce qui arrive tous les jours, à toutes les heures. C'est le train ordinaire de la traite ».

M. JADOT en terminant son rapport sur le livre de P. RINCHON dit :

« Si je ne m'adressais pas ici à des confrères académiciens ... je me défendrais peut-être de prôner un ouvrage qui rappelle un passé d'erreurs de l'Occident ».

Faut-il appréhender que ce livre ne soit pour les Congolais un sujet de scandale ? Un extrait d'une lettre adressée à M. JADOT par un jeune normalien noir semble l'indiquer. Cet extrait nous fait constater que les jeunes Congolais ont oublié que si leurs congénères étaient les victimes de la traite, ils en étaient aussi les auteurs. Il y a une cinquantaine d'années, les Noirs savaient fort bien qu'eux-mêmes étaient les pourvoyeurs des marchés d'esclaves, les fournisseurs des trafiquants européens anglais, hollandais, français et portugais. Ce commerce étant pour eux d'un très grand rapport, les Noirs en regrettèrent la suppression.

J'ai dans mes papiers un recueil de souvenirs écrit par un catéchiste de KIONZO. PETELO BOKA, c'est son nom, annoté qu'en 1903, vint la défense sévère de ne plus acheter ni de vendre un homme. Celui qui achète un homme ira au bloc. Quand on l'apprit, écrit-il, le pays tomba vraiment à la renverse : « *e nsi yabwa e ditenga kikilu* ». Depuis ce jour, ajoute-t-il comme ahuri, jusqu'à la fin du monde on n'achètera plus d'homme. Le juge a promulgué une prohibition très forte : le bloc et des centaines de francs d'amende à payer au Bula Matadi par ceux qui achèteront un homme.

De nombreux documents anciens nous parlent du trafic négrier pratiqué par les Noirs congolais. Ils l'exercèrent encore au Mpumbu (Stanley-Pool) après que le

gouvernement l'eût prohibé. Le P. DEVOS écrit vers 1900 :

« Malgré tous les efforts de l'État Indépendant la vente des hommes se pratique sur une large échelle ».

J'allais terminer ici mon rapport, quand mes yeux tombèrent sur un article de la revue *L'Ami du Clergé* (10 novembre 1955) intitulé : *La traite des Nègres continue*, et signé L. CRISTIANI ⁽¹⁾. On y lit :

« ...il est des hommes qui poursuivent les horribles pratiques des marchands d'esclaves. C'est ce que Jean COSTE raconte dans *Orizzonti* (19 juin 1955) sous le titre : *L'Esclavage aujourd'hui*. L'auteur résume lui-même son article dans le sommaire suivant : Un prêtre est revenu ces jours derniers de l'Afrique avec une documentation complète sur le marché des esclaves et se prépare à rédiger un rapport détaillé qu'il présentera le plus tôt possible à l'Assemblée des Nations Unies... ».

Le prêtre dont il s'agit, écrit *l'Ami du Clergé*, est l'abbé LA GRAVIÈRE. L'abbé LA GRAVIÈRE est en réalité le pasteur Emmanuel LA GRAVIÈRE, conseiller de l'Union française. Il est l'auteur d'un rapport présenté à l'Assemblée de l'Union française (Session de 1955-1956) à la séance du 17 novembre 1955. Ce rapport, fait au nom de la Commission des affaires sociales, sur la proposition de MM. E. LA GRAVIÈRE et G. LE BRUN KERIS, conseillers de l'Union française, tend à inviter le Gouvernement de la République française :

» 1^o — A rassembler d'urgence tous les éléments d'information et » témoignages concernant le trafic d'esclaves noirs, dont, selon des » publications et des relations récentes, certains territoires de l'Union » française seraient les lieux de passage, de regroupement et même de » recrutement ;

» 2^o — A prendre toutes les mesures propres à mettre fin sans » tarder, si elles se trouvaient établies, aux survivances de pratiques » que l'œuvre de la France prétendait abolir et qui contrediraient » singulièrement les principes de liberté et de respect de la personne » humaine proclamés par la Constitution de 1946 et la Déclaration » universelle des Droits de l'Homme de 1948 ».

Ce rapport fait état d'une brochure de M^{lle} G. SCHENK, intitulée :

(1) Pp. 693-694. *Revue hebdomadaire*, fondée en 1879 et publiée à Langres (Haute-Marne).

Er zijn nog slaven, et publiée à Amsterdam en octobre 1953. Il relate ensuite les résultats de l'enquête menée par le rapporteur au Sénégal, au Soudan, en Côte d'Ivoire, en Togo, au Dakomey et au Cameroun.

Il ressort de cette investigation que des ressortissants d'A. O. F. et d'A. É. F. sont vendus comme esclaves en Arabie à l'occasion du pèlerinage vers les lieux saints de l'Islam.

Les conclusions de ce rapport seront discutées prochainement, en séance publique, à l'Assemblée de l'Union française (1).

Les données qui précèdent font ressortir l'importance de la question de la traite et inclinent à accueillir favorablement toute étude sérieuse qui s'y rapporte. L'ouvrage du P. RINCHON sur les armement négriers du XVIII^e siècle complète ses travaux antérieurs. Étant tiré de la correspondance et de la comptabilité des négriers, il se rapporte principalement à une branche du commerce « d'un passé, où l'expansion des entreprises coloniales, les progrès du commerce et des transports maritimes, la richesse et la puissance des métropoles, tout était fonction de la traite des Noirs ». Nécessairement dans cet ouvrage les chiffres fastidieux et les balances commerciales abondent. Sans être un recueil de documents proprement dit, il fournira une grande quantité de données inédites à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Afrique. Il suscite l'admiration pour l'auteur qui a dû dépouiller des dizaines de milliers de documents.

Le mémoire du P. RINCHON comprend les subdivisions suivantes :

INTRODUCTION : Le commerce des esclaves africains par l'Occident ;

PREMIÈRE PARTIE : Les campagnes négrières DEGUER-DELAVILLE ;

(1) Ces notes concernant M. le pasteur LA GRAVIÈRE m'ont été communiquées par M. M. WALRAET, que je remercie pour son obligeance. — Au cours de la correction des épreuves, nous avons pu prendre connaissance de l'article de M. E. LA GRAVIÈRE, intitulé : « L'affaire du trafic d'esclaves noirs » et publié dans la *Nouvelle Revue Française d'Outre-Mer*, 48 (1956) 1, pp. 3-6.

DEUXIÈME PARTIE : Les entreprises maritimes CHAURAND Frères ;

TROISIÈME PARTIE : L'abolition désastreuse du commerce des captifs ;

APPENDICES : 1) Le trafic d'un capitaine négrier à la Côte de Guinée ;

2) Bibliographie du trafic négrier français des origines à la Révolution.

14 décembre 1955.

L. Jadin. — L'église de Ngongo MBata (*).

La chefferie de Bata ou Mbata, Bas-Congo, frontière belgo-portugaise, fut convertie au christianisme dès la fin du XV^e siècle. Le chef Jorge fut baptisé à S. Salvador en 1491 ; il retourna aux pratiques fétichistes avec le roi JOÃO 1^{er}, mais redevint, d'après le chroniqueur Ruy de PINA un fervent chrétien. Dans une lettre du 5 octobre 1514, le roi AFFONSO le présenta comme un des principaux seigneurs du Congo. Il envoya à Bata au duc JORGE deux prêtres, des missionnaires, chanoines de S. Eloy, qui venaient d'arriver et deux maîtres d'école. Le roi signale qu'il y a une église au Bata (1). La localité la plus importante de la région était Ngongo M'Bata, marché important situé à 7 ou 8 kilomètres de la résidence du chef du Bata.

Les carmes espagnols en mission au Congo en 1584 résidèrent à Ngongo-Mbata et dirent que cette ville est la plus importante du Congo après S. Salvador.

Un prêtre séculier y résidait habituellement ; les capucins Antoine de TERRUEL et Gabriel de VALENCE, partis de S. Salvador le 19 septembre 1648, vinrent à Ngongo Mbata et y trouvèrent un vieux curé portugais à toute extrémité, heureux de les voir arriver pour l'aider à mourir. Il fut inhumé dans l'église qu'il avait desservi pendant de nombreuses années. Les missionnaires y reçurent des chrétiens venus de 25 et 30 lieues et y installèrent des catéchistes pour la formation des caté-

(*) Cette note, établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, pp. 1064-1066), a été présentée à la séance du 14 décembre 1955 de ladite Commission.

(1) A. BRASIO, *Monumenta missionaria africana*, 1471-1531, t. I, Lisbonne, 1952, pp. 121, 124, 127, 322, 461, 535.

chumènes et parcoururent le pays, allant voir le duc Manuel AFFONSO à Banza Mbata.

Pendant qu'ils exerçaient leur ministère apostolique, un prêtre séculier, ayant déjà fait du ministère dans une autre paroisse, vint remplacer à Ngongo Mbata le curé défunt. Il demanda aux Capucins de ne plus continuer à faire du ministère dans la localité ; les Capucins n'acceptant pas de rétributions pour leur ministère, il craignait de ne plus rien avoir pour subsister. Les Pères capucins convinrent alors de ne plus aller qu'occasionnellement à Ngongo Mbata et de se rendre dans les environs où le curé ne se rendait pas personnellement. Les aumônes devaient lui être remises. Le P. Georges de GEEL fut chargé d'établir une mission à Matari en janvier 1652 où Bernard de CUTIGLIANO avait passé plusieurs mois et où Jérôme de MONTESARCHIO et Antoine Marie de MONTEPRANDONE avaient séjourné. Georges de GEEL parcourut la région pour administrer les sacrements et a laissé la liste des villages traversés. Il devait aller à Ngongo Mbata où était le centre commercial. Au cours d'un voyage commencé le 23 mai 1652, il passa à Mpangu le 2 juin et se rendit à Ngongo Mbata où il aurait converti huit hérétiques, probablement des Hollandais. Il y retourna encore le 31 juillet. Il alla voir le nouveau préfet Hyacinthe de VETRALLA à S. Salvador le 15 août et obtint de pouvoir s'installer à Ngongo Mbata où il avait eu ses beaux succès apostoliques.

Parti en octobre, se rendant de Matari à Ngongo Mbata, le P. GEORGES passa à Ulole fin novembre où il s'opposa aux pratiques fétichistes qu'un Nganga NSUNGU était en train d'accomplir au moment de son passage. Ayant irrité les Noirs mauvais chrétiens en mettant le feu aux fétiches, il fut frappé à mort par le féticheur et ses adeptes. Il fut transporté gravement blessé à Ngongo Mbata où il fut pieusement assisté par le curé et y mourut le 8 décembre. Le P. Georges de GEEL fut inhumé dans l'église paroissiale.

En 1654, Ngongo Mbata n'avait plus de curé et fut évangélisé par François-Marie de VOLTERRA et Marcellin de BAGNACAVALLO vers 1657-1660 et Philippe de SIENNE vers 1661 ; le P. Ignace de VALSASNA y passa vers 1662 et Jérôme de MONTESARCHIO en 1664 ; la localité avait été abandonnée à cause d'une épidémie et l'église fut probablement incendiée, pense le P. HILDEBRAND ⁽¹⁾. Elle servit encore cependant de sépulture au XVIII^e siècle d'après les médailles italiennes qui y ont été retrouvées.

Ngongo Mbata doit être identifié avec un village de ce nom situé sur le territoire belge, au sud de Maquela di Zombo, à proximité de Banza Mbata, la description du pays d'après l'itinéraire de Georges de GEEL ne laisse aucun doute.

Le 18 décembre 1937, le R. P. Georges SCHELLINGS, missionnaire rédemptoriste de Kimpanga, a retrouvé à Mbanza-Mbata kia Madiadia, sur le territoire des plantations du village de Kimfuti les restes d'une église. Ces ruines sont situées à trois kilomètres environ au sud du Ngongo Mbata actuel et à la même distance au nord-ouest de Kimfuti. L'endroit avait été signalé par les PP. Mathieu WASENBERG et Valère DE BLOCK qui y avaient découvert des tombeaux sur indications des indigènes. On débroussa sommairement et les ruines d'une église apparurent.

Une enceinte formée de pierres apportées du lit des rivières voisines et de terre battue révélait un travail de construction qui avait exigé l'aide de techniciens européens. Après avoir reçu du gouvernement général l'autorisation de procéder à des fouilles systématiques le P. SCHELLINGS, dans l'espoir d'y retrouver des traces du passage du P. Georges DE GEEL, demanda les conseils

(1) HILDEBRAND, *Le Martyr Georges de Geel et les débuts de la mission au Congo (1643-1652)*, Anvers, 1940, p. 229-232.

O. DE BOUVEIGNES et J. CUVELIER, *Jérôme de Montesarchio*, Namur [1951], pp. 123, 128, 160-164.

et l'aide scientifique de M. Maurice BEQUAERT. Ce dernier, en mission de recherches pour le musée de Tervuren dans la région de Tumba, vint sur place les 10 et 11 août 1938. Il fit débrousser l'emplacement et découvrit deux tombes avec pierres taillées en forme de croix et deux croix en cuivre. Le P. SCHELLINGS poursuivit les recherches du 20 août au 8 septembre et fit ensuite les travaux de terrassement nécessaires pour dégager les murs de l'édifice et toutes les tombes.

L'église ne comprend qu'une nef. La partie dégagée a 25,50 m de long sur 10 m de large à l'entrée située du côté ouest. Le côté du chœur est plus large, atteignant 11,50 m à cause de l'affaissement des murs et des tombes qui ont été insérées.

Devant le mur d'entrée, à l'ouest, il y a six marches pour arriver à hauteur du niveau de l'église, soit une dénivellation d'environ deux mètres. La première marche est semi-circulaire et est faite de pierre sur un pourtour de 13,20 m. La seconde marche à 1,50 m plus à l'intérieur a encore un pourtour de 9,60 m. Un mètre cinquante plus loin, il y a une nouvelle marche de 25 cm de haut donnant accès à un espace rectangulaire de 3,70 m sur 80 cm, puis vient la quatrième marche de 10 mètres sur 65 cm. La cinquième n'a plus que 3,70 m sur 65 cm et la dernière marche fermant le portail a de nouveau 10 m sur 1,15 m. Elle donne accès à la porte d'entrée qui devait avoir 3,70 m de large. L'espace entre les rangées de pierres formant les marches est rempli par de la terre battue.

Du côté nord, l'enceinte s'élève à deux mètres de hauteur, il y a un mur continu de 13 m de long sur 75 cm de largeur, avec, à certains endroits, des fondations de 1,80 m. Du côté sud, la hauteur varie entre 1,40 m et 70 cm, tandis que du côté est, on remarque les traces du mur avec des pierres au niveau du sol.

Le long des murs, le P. SCHELLINGS a retrouvé des clous de 8 à 10,5 cm, servant probablement à fixer les poutres des parois en bois qui complétaient l'édifice.

Il est probable qu'après l'incendie ou la ruine de l'église, on a continué à enterrer dans l'enceinte les chefs et notables. Les pierres des murs ont alors servi pour l'édification des nombreuses tombes qui ont été découvertes lors des fouilles. A l'intérieur de l'église, le P. SCHELLINGS repéra 31 constructions en pierre, dont 28 tombes et dans le portail même quatre tombes près de la porte d'entrée. Le n° 26 est une construction de 2,60 m de long et de 2 m de large qui aurait formé la base de l'autel, d'après le P. SCHELLINGS. La tombe n° 20, au centre était surmontée de deux pierres, une avec une croix du Portugal ou de Malte portant dans un coin une croix latine superposée et l'autre avec seulement une croix latine. Le corps du défunt avait été inhumé dans un cercueil en bois avec une croix de bois noir et un Christ qui y était encore. Les quatre coins du cercueil avaient des ornements en zinc avec des croix de Malte. On a retrouvé en tout quatre pierres tombales, quinze croix de cinq types différents, dix médailles et six sabres. Il y a également deux colliers ou chaînes en cuivre un avec une croix l'autre avec un médaillon. Parmi les médailles découvertes, il y en avait une de Saint Antoine soudée à une pièce de 20 reis en cuivre datée de 1698. Cette médaille usée semble avoir été longtemps portée. Les autres médailles d'origine italienne étaient du XVIII^e siècle. Elles ont été étudiées par M. TOURNEUR ⁽¹⁾. Dans le sol autour de l'église, les fouilles ont permis de trouver de nombreux tessons ou débris de potteries, des fournaux de pipes et d'autres objets témoignant de l'existence d'un grand village habité. On doit se trouver en présence des restes d'un des plus anciens monuments chrétiens du Congo.

(1) V. TOURNEUR, Médailles religieuses du XVIII^e siècle trouvées au Congo (*Revue belge de Numismatique*, t. 91, Bruxelles, 1940, pp. 21-26).

Les rapports du P. SCHELLINGS ⁽¹⁾ et le résumé qu'en a publié le P. HILDEBRAND dans son ouvrage sur Georges de GEEL nous montrent l'importance de ces fouilles. Les clichés du P. SCHELLINGS en suggèrent le grand intérêt.

Après les fouilles de 1938, le monument a été classé par le Gouvernement général à Léopoldville, mais rien n'a été fait pour la sauvegarde des ruines.

Nous avons eu l'occasion de nous rendre sur place le 6 septembre 1955 avec M. l'Abbé ALBERT de la Mission de Kimpangu. Cet abbé noir, directeur du groupe scolaire de Tadi, a réussi, il y a trois ans, à relier cette localité par route à la mission de Kimpangu. De Tadi, il y a encore environ 12 km jusqu'à Ngongo Mbata. Il serait souhaitable que le Gouvernement général fasse continuer la route jusqu'aux ruines ⁽²⁾. La piste est déjà tracée et traverse six ou sept petits villages. Il y aurait quelques petits ponts à construire. On pourrait alors facilement utiliser les quelques tonnes de ciment et de sable nécessaires pour protéger les murs, pour consolider les ruines. Il faudrait empêcher la végétation tropicale d'envahir le terrain des fouilles et de continuer son travail de destruction. La voie d'accès est très pittoresque et permet d'apercevoir de vastes horizons. Il n'y a pas de doute que le tourisme pourra proposer hardiment aux voyageurs curieux d'antiquités, ce site si intéressant de l'ancien Congo du XVI^e siècle.

14 décembre 1955.

⁽¹⁾ Rapport du R. P. SCHELLINGS de Kimpangu, 5 pages et plan. Ngongo Mbata, septembre, 1938.

G. SCHELLING, *Belangrijke Ontdekking uit de eerste beschaving*, dans *Sint-Geardusbode*, t. 33, Louvain, Août 1949, pp. 10-13, plan et vues des ruines.

⁽²⁾ Cette proposition a fait l'objet d'un *vœu*, émis par les membres de la Classe des Sciences morales et politiques, en sa séance du 19 décembre 1955. (Voir pp. 978, 979).

Th. Heyse. — Éloges et critiques (*).

Toute personne ou toute institution humaine, dont l'activité se manifeste ouvertement surtout par la publication, est sujette à critique. Il serait surprenant que, dans la masse de travaux de l'Académie royale des Sciences coloniales, il n'y ait quelques mémoires de moins bonne qualité que les autres, quelques lacunes d'érudition ou quelque méthode de raisonnement ou d'exposé ne rencontrant pas l'approbation générale.

D'ailleurs, la critique est une bonne chose, indispensable au progrès des sciences historiques, où souvent il faut procéder par l'explication conjecturale. C'est vrai au point que, dans nos Universités, on a créé des cours de critique historique.

Nous devons donc accepter la critique avec sérénité, et même avec reconnaissance, car elle nous permettra, après appréciation de sa valeur, de la mettre à profit au plus grand avantage des buts élevés que nous poursuivons. L'essentiel, pour notre bon renom, est que la critique soit objective et constructive.

C'est dans cet esprit que nous avons pris connaissance des exposés des études et publications de notre Académie, insérés dans deux revues françaises : *Eurafrique*, revue internationale d'action africaine, et la *Revue Historique*, fondée en 1876 par Gabriel MONOD, dirigée actuellement par Pierre RENOUVIN, historien de la guerre de 1914-1918, professeur à la Sorbonne. Toutes deux paraissent à Paris.

(*) Cette note, établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066), a été présentée à la séance du 14 décembre 1955 de ladite Commission.

Le premier exposé a pour auteur le recteur Georges HARDY, directeur honoraire de l'École coloniale de Paris, professeur à l'Université d'Alger ; il a paru dans le numéro de janvier 1955 d'*Eurafrique* (pp. 48-52) ; il est intitulé *Un bel exemple* :

Peut-on désirer titre plus suggestif de la part de ce membre éminent de l'Académie des Sciences coloniales de France ? Le *Bulletin* de l'Institut Royal, lit-on, est d'une lecture fort nourrissante.

« On y sent une vie intense, un groupement exceptionnellement cohérent de bonnes volontés, une attention passionnée à des événements et des œuvres qui répondent en chacun des assistants à une préoccupation dominante, à quelque chose comme une raison d'être ».

Quant aux mémoires, d'après M. HARDY, « les uns et les autres enrichissent les disciplines africaines d'un apport hautement appréciable ».

L'*Atlas Général du Congo* est un modèle du genre. D'après cet auteur, l'Institut Royal

« ...peut être fier du travail qu'il a fourni, de l'impulsion continue que lui doit la mise en valeur matérielle et humaine du Congo, de l'orientation à la fois pratique et généreuse qu'il a su communiquer dans toutes ses parties à l'action colonisatrice ».

M. Georges HARDY est membre associé de notre Académie royale. Nous tenons à le signaler.

* * *

Passons, maintenant, au second exposé, publié dans la *Revue Historique*, n° de juillet-septembre 1955, plus étendu et couvrant les pages 86 à 102 d'un *Bulletin Historique* consacré à l'Histoire de la Colonisation (IV. Congo belge et Angola). — Il a pour auteur M. Henri BRUNSCHWIG, professeur à l'École nationale de la France d'outre-mer.

Ce compte rendu est fouillé ; l'auteur constate que

les ouvrages fondamentaux de l'Académie Royale (*Atlas, Biographie coloniale, Mémoires*) ne peuvent être négligés par l'Historien. Il qualifie l'*Atlas* de « splendide Atlas du Congo belge » ; dans bien des cas, la *Biographie Coloniale belge* apporte les seules bonnes synthèses en français ; il insiste sur la valeur des articles de M. CAMBIER, de Mgr CUVELIER et « d'autres bons spécialistes, heureusement nombreux » (p. 91).

Les diverses biographies sont de valeur inégale et certains collaborateurs paraissent peu au courant des travaux étrangers ; certains articles sont rédigés en flamand, donc inintelligible à la plupart des lecteurs étrangers. Ne trouve-t-on pas des contributions de valeur inégale dans toute œuvre écrite en collaboration ?

La deuxième critique pourrait être adressée souvent aux auteurs de publications étrangères qui ont une tendance assez naturelle à se documenter sur place et à donner la préférence aux productions nationales. L'auteur vise, spécialement, la notice sur Saïd BARGASH, sultan de Zanzibar, décédé en 1888 ; elle aurait dû renvoyer aux livres de COUPLAND, dont les titres ne sont pas cités ⁽¹⁾ ; toutefois, des sources anglaises ont été consultées comme il résulte des références bibliographiques au bas de la note. Néanmoins, la remarque de M. BRUNSCHWIG permettra à notre Secrétariat de compléter ses fiches documentaires.

La troisième constatation ne porte aucune atteinte à la valeur scientifique de la *Biographie Coloniale belge*, rédigée principalement pour les Belges, donc aussi pour les Flamands dont les préférences linguistiques doivent être respectées.

(1) Les ouvrages de Sir Reginald COUPLAND intéressent également la bibliographie de STANLEY :

The exploitation of East Africa, 1856-1890, The Slave Trade and the Schramble, London, Faber, 1939, X + 507 pp., 1 carte.

East Africa and its Invaders, from the Earliest Times to the Death of Seyyid Saïd in 1856, Oxford, The Clarendon Press, 1938, 584 pp.

Livingstone's Last Journey, London, Collins, 1945, in-8°, 271 pp.

Certains *Mémoires* de la Classe des Sciences morales et politiques ont retenu l'attention de M. le professeur BRUNSCHWIG, notamment celui de Mgr CUVELIER sur les *Relations sur le Congo du Père Laurent de Lucques, 1700-1717*, documents inédits d'un grand intérêt (pp. 91-95) ; celui de l'abbé N. LAUDE sur *La Compagnie d'Ostende et son activité coloniale au Bengale 1725(-1730)*, neuf en ce qui concerne la vie locale des comptoirs, et qui n'avait pas encore été étudiée aux archives ; celui de F. GRÉVISSE sur *Le centre extra-coutumier d'Élisabethville*, basé sur une documentation de première main et dont le ton mesuré, l'objectivité honorent l'auteur et les éditeurs ; celui d'Ed. DE JONGHE et Julien VANHOVE sur les formes d'asservissement dans les sociétés indigènes du Congo belge (pp. 97-99), ouvrage analysé longuement. M. BRUNSCHWIG mentionne encore d'autres mémoires dont il reconnaît l'intérêt et l'importance ; il ne critique qu'un seul, celui sur le problème musulman dans l'Afrique belge qui relève du journalisme. Il faut y voir une appréciation qui mérite d'être retenue par les rapporteurs des Classes de l'Académie.

* * *

Nous avons réservé pour la fin de notre examen de l'exposé de M. BRUNSCHWIG les appréciations émises sur les travaux de la *Commission d'Histoire du Congo*, qui couvrent les pages 86 à 91 du n° de la *Revue historique* dont il est question ici. Elles nous intéressent tout particulièrement. L'auteur rappelle, d'abord, le but poursuivi :

« Dresser un répertoire aussi complet que possible et aussi précis que possible des sources de l'histoire du Congo, soit inédites, soit déjà publiées ou analysées, ainsi que des travaux qui ont trait à cette histoire ».

A cet égard, la note de Mgr CUVELIER sur la documentation de l'Histoire du Congo sera, d'après M. BRUNDSCHWIG, fort utile aux chercheurs (Rapport n° 1).

Comme le faisait remarquer notre premier président, feu le R. P. P. CHARLES, la Commission a été naturellement conduite à s'intéresser en premier lieu aux Archives que possède l'Institut Royal Colonial Belge lui-même (Rapport n° 2).

La Commission a achevé le dépouillement systématique de ses archives. Le P. CHARLES ajoutait que, dans la détermination des documents susceptibles d'être communiqués, l'idée d'un « choix » tendancieux serait toujours aussi étrangère que celle d'une censure destinée à tenir sous le boisseau certains aspects de la vérité historique. La Commission se préoccuperait avant tout de ne pas livrer à la publicité des pièces qui pourraient provoquer de désagréables controverses individuelles ou familiales.

La critique principale de M. BRUNDSCHWIG s'adresse aux rapporteurs : ceux-ci se bornent souvent à recenser les pièces des dossiers sans en analyser le contenu. Parfois, cependant, ils esquissent un résumé ou donnent des textes complets en annexe. De façon générale, ils ne développent que les documents favorables au Roi. Sur l'administration de l'État Indépendant, ils signalent l'existence d'une abondante documentation, mais ils n'en relèvent pas le contenu (Rapports nos 3, 4 et 17).

L'auteur constate que les rapports ne sont que des travaux préliminaires ; c'est, évidemment, sous cet angle qu'il faut les apprécier.

Le dépouillement des archives n'est qu'un aspect des activités de notre Commission, qui a aussi pour mission de susciter les travaux personnels.

Le dépouillement devait aboutir, en premier lieu, à la publication de répertoires. Ceux-ci sont évidemment influencés par la valeur des dossiers soumis aux rappor-

teurs. Certains étaient mieux composés que d'autres et ont vivement intéressé l'auteur de l'article de la *Revue historique* ; citons les rapports sur le dossier GREINDL, l'article très précis sur deux dossiers de l'Oubangi (Rapports n^{os} 6, 10, 15, 18), le rapport sur la correspondance LÉOPOLD II-STRAUCH, etc.

D'autres dossiers contenaient des éléments disparates et se rapportant à des époques diverses. Il n'entrait pas dans la mission des rapporteurs de faire l'histoire de ces événements, mais ils devaient se borner à décrire brièvement l'objet des pièces et à faire apparaître l'intérêt des documents pour les chercheurs désirant s'en servir en vue de travaux ultérieurs, relevant de l'historien.

D'autre part, il fallait, dans le cas de dossiers disparates, se montrer extrêmement prudent et réservé quant aux appréciations relatives aux correspondances répertoriées, elles ne constituaient qu'une documentation unilatérale et manifestement incomplète ne pouvant autoriser que des conclusions hâtives et peu pertinentes ; les rapports ont d'ailleurs suscité la curiosité de l'auteur sur bien des points et n'est-ce pas là, déjà, un résultat appréciable ?

Celui-ci signale la brièveté de certaines notes, notamment celles concernant les correspondances LÉOPOLD II-JANSSEN, LÉOPOLD II-VAN EETVELDE et LÉOPOLD II-LIEBRECHTS (Rapports n^{os} 3, 4 et 9) ; il décèle, cependant, l'importance de ces dossiers et s'étonne que notre confrère J. STENGERS, si réservé dans certains rapports, se soit montré beaucoup plus loquace dans l'histoire des finances coloniales et du fonds spécial du Roi-Souverain, article qu'il qualifie de remarquable par sa critique et son objectivité (Rapport n^o 20). La raison en est bien simple ; la communication sur les finances coloniales doit être considérée en dehors des travaux de dépouillement de la Commission et rangée parmi les travaux

de l'historien, travail personnel qui fait honneur à son auteur et à la Commission qui l'a incorporé dans ses publications, comme d'autres ouvrages figurant dans la *Série historique* des *Mémoires* de l'Académie royale des Sciences coloniales.

La Commission mérite-t-elle le reproche d'avoir écarté systématiquement les documents non favorables au Roi-Souverain ? C'est là une impression que M. BRUNSWIG n'aurait pu retenir que de l'examen détaillé des dossiers. Ainsi, le rapport du P. CHARLES sur la *Campagne anticongolaise* se termine par la reproduction du texte du *projet* de réponse à une note britannique du 8 août 1903 (Rapport n° 5). M. BRUNSWIG estime que pour apprécier pleinement ce projet, il faudrait avoir la note anglaise en regard, ce qui est vrai. Mais fallait-il publier la note anglaise ? Ici encore, il faut faire la distinction entre le travail de dépouillement des archives et le travail de l'historien ; le dossier *Campagne anticongolaise* ne contenait pas le document anglais ; il ne devait donc pas faire l'objet d'une publication se rapportant au dossier remis au rapporteur. Au contraire, le *projet* de réponse figurait au dossier et la réponse définitive, en date du 27 septembre 1903, a été imprimée à l'intention des ambassades et légations, mais elle apporte certains changements au projet, qu'il y avait intérêt à connaître. De plus, la dépêche anglaise du 8 août 1903 est également imprimée et fait l'objet d'un *Africa*, n° 14 (1903, publié à Londres, H. M. S. O., Cd. 1809) que l'on trouvera aux Archives du Ministère des Colonies, Fonds des Affaires étrangères, n° 518 (341). Ce document n'était pas inédit et ne constituait pas une pièce du dossier à dépouiller par le P. CHARLES ; il est d'ailleurs signalé dans le rapport en question et on peut facilement le retrouver.

Notons que l'Académie royale des Sciences coloniales a publié, dans la collection des mémoires, l'*Inventaire*

des archives des affaires étrangères de l'État Indépendant du Congo et du Ministère des Colonies (1885-1914), dressé par M^{me} VAN GRIEKEN-TAVERNIERS (Nouvelle série, Tome II, fasc. 2, 1955, 125 p. — voyez p. 86).

D'après Pierre SALMON, ce précieux répertoire d'archives se distingue par l'intelligence, la clarté et la précision qui ont présidé à son élaboration.

D'autre part, notre collègue Émile VAN GRIEKEN nous a révélé un des documents les plus importants pour la connaissance des origines de l'État Indépendant en publiant le manuscrit de CH. NOTTE, qui, d'après A. VANDENPLAS, nous oblige à reviser entièrement certaines parties de l'histoire du Congo et nous apporte, sur des points restés conjecturaux, une confirmation décisive (Rapports n^{os} 35 et 38) ⁽¹⁾.

Ces deux derniers travaux n'étaient pas connus de M. BRUNSWIG lorsqu'il a rédigé sa chronique de la *Revue Historique*, mais ils confirment que le dépouillement des archives du Ministère des Colonies se poursuit systématiquement avec le souci d'attirer l'attention des historiens qui pourront apprécier la valeur des documents.

Toutefois, il y a lieu de noter que :

a) Les archives ont un caractère officiel et que dans tous pays, la consultation de telles pièces est soumise à des restrictions : trop de documents qu'elles contiennent sont de nature personnelle et concernent des personnalités « trop récentes », comme il est dit dans le programme de travail rédigé par le P. CHARLES (Note n^o 2) ;

b) Les personnes, scientifiquement qualifiées, pourront les consulter si elles indiquent l'objet précis du travail qu'elles préparent.

Actuellement, les archives de l'Institut Royal Colonial

⁽¹⁾ Problèmes d'Afrique Centrale, Bruxelles, 2^e trimestre 1955, pp. 133-135.

Belge sont déposées au Ministère des Colonies et sont ré-intégrées dans les archives de ce département. Elles font l'objet d'un reclassement méthodique qui en facilitera la consultation ; celle-ci fait l'objet d'une réglementation.

* * *

En tout cas, nous devons savoir gré à M. le professeur BRUNSWIG de l'attention qu'il a réservée à nos publications ; son article nous a fourni l'occasion de confronter nos méthodes, variant suivant la nature de nos travaux et cela est d'un grand intérêt pour le progrès scientifique, notre idéal commun.

14 décembre 1955.

M. Walraet. — Documents Eudore Closet (*).

Nous avons jadis consacré au maréchal des logis d'artillerie Eudore CLOSET, tué en Afrique lors de la révolte des Batetela, une notice biographique qui a été publiée dans le tome I de la *Biographie coloniale belge* (col. 240-244).

Le Perwézien Eudore CLOSET, né le 16 novembre 1874, s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo le 6 mars 1896. Désigné pour faire partie de l'avant-garde de l'expédition du Nil, il quitta les Falls le 15 septembre 1896. Par Avakubi, Kilonga-Longa et Irumu, il réussit, après mille difficultés, à atteindre Andemobe (janvier 1897). Contraint de s'aliter au poste de passage de la rivière Obi, CLOSET y fut assassiné le 19 février 1897 par les mutins de l'expédition DHANIS.

Eudore CLOSET était le frère de Paul CLOSET, qui fut directeur au Ministère des Colonies et secrétaire général fondateur des Vétérans coloniaux. Ce dernier avait précieusement conservé la plupart des lettres et le journal de voyage de son frère. A sa mort (1944), son fils, M. Marcel CLOSET, recueillit à son tour les documents de son oncle et consentit à nous les communiquer pour quelque temps. Qu'il trouve ici l'expression de notre très vive gratitude, en même temps que celle de notre souhait de voir ces documents prochainement confiés à la garde d'un dépôt d'archives officiel.

* * *

(*) Cette note, établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066), a été présentée à la séance du 14 décembre 1955 de ladite Commission.

Le journal de voyage, comportant 84 folios lignés format *pro patria*, est intitulé *Impressions et souvenirs* et est divisé en cinq parties, à savoir :

- I. D'Anvers à Sierra-Leone ;
- II. De Sierra-Leone à Boma ;
- III. De Boma à Luvituku ;
- IV. De Luvituku à Léopoldville ;
- V. Sur le haut fleuve de l'Afrique centrale (de Léopoldville aux Falls).

Le livre I (fol. 1 à 20) comprend le récit de voyage d'Anvers (6 mars 1896) à Sierra-Leone (20 mars 1896). CLOSET y narre, de manière pittoresque, ses impressions de traversée à bord du s/s *Eduard Bohlen*.

Au nombre de ses compagnons de route figurent notamment le capitaine Justin MALFEYT, désigné pour prendre le commandement de la zone des Falls ⁽¹⁾, ainsi que le sous-intendant Joseph INVER ⁽²⁾ et le sergent Adelin ANDRIANNE ⁽³⁾, ces deux derniers partant, comme CLOSET, vers le même destin tragique.

Après l'escale aux Iles Canaries (14 mars), voici Sierra-Leone (20 mars), que CLOSET décrit assez longuement.

Le livre II (fol. 21 à 33) commence le 21 mars et s'achève le 5 avril 1896.

CLOSET note l'embarquement à Sierra-Leone de 195 indigènes enrôlés pour le service de l'É. I. C. et signale, à ce propos, les brimades dont ces Noirs sont accablés par l'équipage du navire allemand.

Le voyage se poursuit par Monrovia (22 mars), Accra (24 mars) et Lagos (25 mars). L'Équateur est franchi le 26 mars et l'arrivée à Banana a lieu le 29 mars, à Boma

⁽¹⁾ *Biographie coloniale belge*, t. III, 1952, col. 588-592.

⁽²⁾ *Ibidem*, t. I, 1948, col. 533-536.

⁽³⁾ *Ibidem*, t. II, 1951, col. 19-20.

le 30. Reçu par le gouverneur général WAHIS, CLOSET est désigné pour l'expédition DHANIS, avec ordre de rejoindre la Station des Falls (4 avril 1896), sous le commandement du capitaine J. MALFEYT, du lieutenant Jean VAN LINT ⁽¹⁾ et du sous-lieutenant E. BERNAERTS. Ses autres compagnons de voyage sont les sergents A. ANDRIANNE et P. CHAUMONT ⁽²⁾. Le détachement doit assurer le transport aux Falls de 6 canons-mitrailleuses MAXIM, 6 canons NORDENFELD et 128.000 cartouches.

Ici s'ouvre le livre III (fol. 37 à 56), qui relate le voyage de Boma à Luvituku.

Le détachement quitte Boma le 8 avril 1896 pour Matadi. CLOSET narre le voyage sur le fleuve. A Matadi, il est reçu par le commissaire de district, Philippe Le CLÉMENT De SAINT-MARCO, spécialement affecté aux transports Matadi-Léopoldville ⁽³⁾. Il décrit le site du port, qu'il quitte le 13 avril, en chemin de fer, pour Kimpese, en compagnie de BERNAERTS. Il commente assez longuement les étapes de ce voyage, qui, par la Mpozo, Palaballa, Kenge, la Lufu et Songololo, le conduit en deux jours à Kimpese. De là, il faut suivre la route des caravanes. Le 19 avril, les porteurs quittent Kimpese pour Luvituku. CLOSET les suit à trois jours et arrive le 23 avril à Luvituku, où il rencontre le commandant Théodore NILIS, rentrant en congé en Europe ⁽⁴⁾.

Au livre IV (fol. 57 à 68), CLOSET raconte son voyage de Luvituku à Léopoldville. Parti de Luvituku le 24 avril 1896, il passe successivement à Kiuku, N'Gongo, N'Passa, Kimpudi, N'Sona Batta, Tampa, Kibongo et Kimuenza et atteint Léopoldville le 8 mai. Au cours de ces étapes, il rencontre notamment le commissaire

⁽¹⁾ *Biographie coloniale belge*, t. II, 1951, col. 632-635.

⁽²⁾ *Ibidem*, t. I, 1948, col. 233-234.

⁽³⁾ *Ibidem*, t. III, 1952, col. 523-525.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, t. I, 1948, col. 732-735.

du district des Cataractes Fernand DEGHILAGE ⁽¹⁾ et le R.P. E. LIAGRE ⁽²⁾.

Le livre V (fol. 69-84) relate enfin le voyage de CLOSET sur le fleuve, de Léopoldville aux Falls. Après avoir émis quelques réflexions sur la route des caravanes qu'il vient de suivre et donné quelques détails sur la vie des indigènes du Bas-Congo, CLOSET nous apprend qu'il a séjourné à Léopoldville du 8 au 11 mai à bord du *Ville de Bruges* et que le 11 il s'est embarqué sur le *Ville d'Anvers*, avec le capitaine MALFEYT, le sous-lieutenant BERNAERTS et d'autres membres du détachement qui doit faire partie de l'expédition DHANIS.

Et le voyage commence, menant la petite troupe à Kwamouth, Bolobo, Lukolela, Irebu, où commande le capitaine E. GRÉVISSE ⁽³⁾. Puis c'est Coquilhatville, où CLOSET rencontre le commissaire de district G. SARRAZIJN ⁽⁴⁾, Lulongo, le district des Bangala, Nouvelle-Anvers, Lusengo, Upoto et Basoko. Le *Ville d'Anvers* atteint les Falls le 3 juin. CLOSET y est présenté au baron F. DHANIS ⁽⁵⁾ et est désigné pour la section « Artillerie » de l'avant-garde de l'expédition du Nil.

Le journal de voyage de CLOSET se clôt à la date du 23 juillet 1896, jour de la mort aux Falls du sous-lieutenant E. VAN HOUTTE ⁽⁶⁾. Ce recueil, émouvant témoignage de l'état d'âme de nos pionniers, est illustré de nombreux croquis de la main d'E. CLOSET.

* * *

Les deux recueils de lettres et de cartes adressées par CLOSET à ses proches et dont nous donnons ci-après

⁽¹⁾ *Biographie coloniale belge*, t. II, 1951, col. 243-244.

⁽²⁾ *Ibidem*, t. I, 1948, col. 599-600.

⁽³⁾ *Ibidem*, t. II, 1951, col. 441-442.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, t. II, 1951, col. 834-835.

⁽⁵⁾ *Ibidem*, t. I, 1948, col. 311-325.

⁽⁶⁾ *Ibidem*, t. II, 1951, col. 486.

l'inventaire chronologique, couvrent la période allant du 13 mars 1896 au 21 janvier 1897.

Ces documents sont au nombre de 43, dont 34 lettres et 9 cartes postales. Elles permettent de retracer l'itinéraire suivi par le détachement dont CLOSET faisait partie. Le 16 septembre 1896, une lettre de CLOSET nous apprend qu'il a quitté les Falls en direction d'Irumu. Il est à Kilinga le 4 octobre, à Kandolo le 17 et à Avakubi le 30. Le 8 novembre, il arrive à Kilonga-Longa et, le 2 décembre, à Irumu. De là il gagne Kavali (11 décembre) et Andemobe, d'où il envoie son ultime lettre aux siens, le 21 janvier 1897, soit environ un mois avant sa mort.

Ces documents corroborent les récits des survivants des massacres de février 1897 ⁽¹⁾. Ils sont pleins d'allusions aux énormes difficultés de la marche à travers la grande forêt, au ravitaillement insuffisant et irrégulier, aux maladies qui déciment la troupe.

On ne peut se soustraire, en lisant ces lettres, à un indicible sentiment de détresse, que CLOSET a cependant voulu tempérer pour ne pas inquiéter les siens. Témoignage pénible, mais combien précieux, qu'il nous faut verser au dossier des causes de la grande révolte Batetela.

9 décembre 1955.

⁽¹⁾ Cf. F. FLAMENT, La Force publique depuis sa naissance à 1914 (*Mém. de l'I. R. C. B.*, Section des Sc. mor. et pol., coll. in-8°, t. XXVII, 1952, pp. 389-392 et 394-396).

ANNEXE

Inventaire sommaire des lettres et cartes d'E. CLOSET ⁽¹⁾.

<i>Lieux</i>	<i>Dates</i>	<i>Résumé</i>
A bord du s/s <i>Eduard Bohlen</i>	13. 3.1896	Récit de la traversée d'Anvers à Las Palmas (Canaries).
Sierra-Leone	19. 3.1896	Nouvelles brèves du voyage.
Boma	7. 4.1896	Arrivée à Boma le 31 mars. Brèves impressions. C. est désigné pour les Stanley Falls.
—	8. 4.1896	L'affaire LOTHAIRE va être jugée sous peu [carte postale].
Matadi	13. 4.1896	Quitte Matadi, par chemin de fer, pour Kimpese [carte postale].
Luvituku	24. 4.1896	[A son cousin F. VILLERS ⁽²⁾]. Accompagne le lieutenant E. BERNAERTS, chargé du transport des mitrailleuses aux Falls.
Konza de Kibuku	3. 5.1896	Nouvelles de son voyage sur la route des caravanes.
Léopoldville	9. 5.1896	Arrivée à Léopoldville le 8 mai. Description de la route des caravanes depuis Kimpese. But probable de l'expédition : le Nil. Nouvelles d'E. RAYNAUD ⁽³⁾ et J. CAJOT ⁽⁴⁾ .
Coquilhatville	21. 5.1896	Espère arriver dans 15 jours aux Falls [carte postale].
—	21. 5.1896	[A son frère Joseph]. Annonce son passage à l'Équateur [carte postale].
Stanley Falls	4. 6.1896	Bref récit du voyage sur le fleuve depuis Léopoldville. C. partira pour l'Ituri avec l'avant-garde de l'expédition DHANIS. Accompanera le

⁽¹⁾ Sauf indication contraire, les lettres et cartes sont adressées conjointement à sa mère, ainsi qu'à ses frères et sœurs.

⁽²⁾ A cette époque vérificateur des impôts à Boma.

⁽³⁾ *Biogr. col. belge*, t. I, 1948, col. 782-783.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, t. I, 1948, col. 202-204.

		lieutenant H. DOCQUIER (1) et le sergent A. ANDRIANNE. [A sa sœur Euphrasie]. Décrit la vie du poste. But de l'expé- dition : s'emparer de Khar- toum.
Stanley Falls	14. 6.1896	
Falls	15. 6.1896	Annonce son départ pour octobre ou novembre [carte postale].
Stanley Falls	2. 7.1896	A souffert de la fièvre. Fait partie de l'artillerie dans l'ex- pédition DHANIS. N'a pas grande confiance dans le suc- cès de la prochaine campagne.
Falls	2. 7.1896	[A sa sœur Euphrasie]. A souffert à plusieurs reprises de la fièvre bilieuse.
Stanley Falls	3. 7.1896	[A son cousin F. VILLERS]. Bref récit de son voyage.
—	12. 7.1896	[A sa sœur Euphrasie]. Quel- ques détails sur la vie du poste et la prochaine expédition, au succès de laquelle C. ne croit guère.
—	24. 7.1896	Annonce la mort du sous- lieutenant E. VAN HOUTTE. Confie son journal de voyage au sous-lieutenant CHARGOIS rentrant en Europe.
Falls	26. 7.1896	[A son frère Joseph]. A confié son journal de voyage à CHARGOIS [carte postale].
Stanley Falls	4. 8.1896	Création d'un bureau postal aux Falls. C. est chargé d'en- seigner le français aux en- fants des chefs arabes.
	23. 8.1896	Le manque de vivres com- mence à se faire sentir.
	6. 9.1896	Arrivée du gouverneur géné- ral WAHIS. Joie à l'annonce de l'acquittement de LO- THAIRE.
—	8. 9.1896	[A sa sœur Euphrasie]. Est

(1) *Biographie coloniale belge*, t. II, 1951, col. 294-298.

		provisoirement secrétaire du baron DHANIS.
Campement MABROUKI	16. 9.1896	[A sa sœur Euphrasie]. En route pour Irumu avec E. BERNAERTS.
—	16. 9.1896	Se dirige vers Irumu. Voyage pénible.
—	16. 9.1896	[A son frère Joseph]. Donne un croquis de l'itinéraire à suivre depuis les Falls jusqu'à Irumu.
N. E. des Stanley Falls (campement MABROUKI)	16. 9.1896	[A son oncle D. MOINEAU]. Espère arriver au lac Albert en janvier 1897 [carte postale].
N. — (campement MABROUKI)	16. 9.1896	[A son oncle J. MOINEAU]. Texte à peu près identique au précédent [carte postale].
Kilinga	4.10.1896	BERNAERTS atteint d'hématurie. C. poursuit seul la route.
—	4.10.1896	[A son oncle]. Vœux de Nouvel-An. Arrivée à Kilinga le 4 octobre, en route vers le Nil.
—	4.10.1896	[A son frère Joseph]. Marche vers Kilonga-Longa avec un détachement de 300 hommes.
—	4.10.1896	[A sa sœur Euphrasie]. Arrivée à Kilinga, où il a rencontré un Ixellois, M. POILS. BERNAERTS atteint d'hématurie est rentré aux Falls.
Kandolo	17.10.1896	Route mauvaise. Espère être à Avakubi dans 15 jours.
Avakubi	1.11.1896	Arrivée le 30 octobre à Avakubi avec 300 soldats, après 42 jours de marche dans la forêt. Commande l'artillerie depuis Kissubi. A été félicité par le commissaire général G. LEROI ⁽¹⁾ .
—	1.11.1896	[A sa sœur Euphrasie]. Arrivée à Avakubi et départ pour Kilonga-Longa [carte postale]

⁽¹⁾ *Biogr. col. belge*, t. II, 1951, col. 615-617.

Kilonga-Longa	15.11.1896	Détails sur la route suivie depuis les Falls. A vu G. TILMONT ⁽¹⁾ à Kandolo. Annonce la mort du juge J. DE LANCER ⁽²⁾ et du docteur S. G. ARMOR ⁽³⁾ . Est arrivé à Kilonga-Longa le 8 novembre.
—	15.11.1896	[A sa sœur Euphrasie]. Détails du voyage depuis les Falls. Route très mauvaise, ravitaillement irrégulier. Depuis le départ de BERNAERTS, malade, C. est le seul Blanc du détachement.
Kilonga-Longa (?)	?11.1896 (⁴)	C. transporte 7 pièces d'artillerie, des mitrailleuses MAXIM, 128.000 cartouches, 500 obus et 1.000 boîtes à balles. Le convoi d'artillerie sous les ordres de V. DE BAUDENANCE ⁽⁵⁾ a versé dans l'Aruwimi.
En vue des Monts Pisgha	1.12.1896	Le lac Albert est proche. Route très difficile de 70 jours dans la forêt.
Kavali	11.12.1896	[A sa sœur Euphrasie]. Arrivée à la frontière anglo-congolaise. Annonce son départ pour Tamara et Lado. Premières difficultés avec les indigènes qui massacrent les ouvriers. Depuis Irumu, C. fit route avec le commissaire général LEROI.
—	11.12.1896	[La 1 ^{re} feuille manque]. Nostalgie. Chasse à l'éléphant. Était arrivé à Irumu le 2 décembre.

(¹) *Biographie coloniale belge*, t. III, 1952, col. 848.

(²) *Ibidem*, t. III, 1952, col. 493.

(³) *Ibidem*, t. I, 1948, col. 32.

(⁴) Lettre partiellement détruite.

(⁵) *Biogr. col. belge*, t. II, 1951, col. 42-43.

Monts Schweinfurth	2. 1.1897	A un mois environ de Lado. Premières échauffourées avec les indigènes.
—	2. 1.1897	[A sa sœur Euphrasie]. Le détachement a déjà été attaqué par les indigènes. C. marche à l'arrière de la colonne avec le D ^r L. VEDY ⁽¹⁾ . Les privations commencent à se faire sentir.
—	7. 1.1897	Suicide du commandant E. MATHIEU ⁽²⁾ .
Andemobe	21. 1.1897	Envoie la photographie de l'avant-garde de l'expédition. Y figurent le commissaire général G. LEROI, les lieutenants N. VERHELLEN ⁽³⁾ et N. MELEN ⁽⁴⁾ , les sergents A. ANDRIANNE, E. CLOSET, CORTVRIENDT et J. TAGON ⁽⁵⁾ , ainsi que l'interprète J. INVER ⁽⁶⁾ .

⁽¹⁾ *Biogr. col. belge*, t. III, col. 876-878.

⁽²⁾ *Ibidem*, t. II, 1951, col. 680-682.

⁽³⁾ *Ibidem*, t. II, 1951, col. 948-950.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, t. II, 1951, col. 689-690.

⁽⁵⁾ *Ibidem*, t. II, 1951, col. 897.

⁽⁶⁾ *Ibidem*, t. I, 1948, col. 533-536.

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN

Séance du 19 novembre 1955.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. R. Bruynoghe, directeur.

Sont en outre présents : MM. H. Buttgenbach, P. Fourmarier, P. Gérard, L. Hauman, L. Mottoulle, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robyns, membres titulaires et honoraires ; MM. E. Asselberghs, P. Brien, P. Brutsaert, L. Cahen, A. Duren, J. Gillain, P. Gourou, J. Kufferath, J. Lepersonne, F. Mathieu, G. Mortelmans, G. Neujean, J. Opsomer, M. Sluys, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, membres associés, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. M. Walraet, secrétaire des séances.

Excusés : MM. A. Dubois, J. Rodhain, P. Staner, M. Van den Abeele, J. Van Riel.

Communications administratives.

Nominations.

Le *Secrétaire perpétuel* annonce les nominations suivantes par arrêté ministériel du 11 août 1955 :

Membre associé :

M. *Georges Neujean*, membre correspondant de l'Académie royale des Sciences coloniales.

Membres correspondants :

MM. *Jules Bertrand*, médecin en chef de l'Union Minière du Haut-Katanga,
Nicolas Varlamoff, directeur et géologue-conseil de

Zitting van 19 november 1955.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. R. Bruynoghe, directeur.

Aanwezig : de HH. H. Buttgenbach, P. Fourmarier, P. Gérard, L. Hauman, L. Mottouille, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robyns, ere- en titelvoerende leden ; de HH. E. Asselberghs, P. Brien, P. Brutsaert, L. Cahen, A. Duren, J. Gillain, P. Gourou, J. Kufferath, J. Lepersonne, F. Mathieu, G. Mortelmans, G. Neujean, J. Opsomer, M. Sluys, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, buitengewone leden, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris en de H. M. Walraet, secretaris der zittingen.

Verontschuldigd : De HH. A. Dubois, J. Rodhain, P. Staner, M. Van den Abeele, J. Van Riel.

Administratieve mededelingen. Benoemingen.

De *Vaste Secretaris* meldt de volgende benoemingen bij ministerieel besluit van 11 augustus 1955 :

Buitengewoon lid :

De H. *Georges Neujean*, corresponderend lid van de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen.

Corresponderende leden :

De HH. *Jules Bertrand*, hoofdgeneesheer van de « Union Minière du Haut-Katanga ».

Nicolas Varlamoff, directeur en raadgever-geo-

sociétés, à la Classe des Sciences naturelles et médicales.

Membre correspondant :

M. *Paul Herrinck*, chef du Bureau de Magnétisme et de Séismologie du Service météorologique du Congo belge à la Classe des Sciences techniques.

Émission d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion du V^e Congrès international du Tourisme africain (Élisabethville).

Monsieur le ministre A. BUISSET a bien voulu faire parvenir à notre Académie un bloc de quatre exemplaires non dentelés du timbre commémoratif précité.

Le *Secrétaire Perpétuel* a exprimé à M. le Ministre la gratitude de notre Académie.

Méditations sur une consécration académique.

Sur avis conforme de la Commission administrative, le *Secrétaire perpétuel* résume sa communication intitulée comme ci-dessus (voir p. 1050).

L'élevage bovin au Katanga.

La communication de M. *J. Gillain* intitulée comme ci-dessus (voir pp. 612 et 1066) fait l'objet d'un complément d'information de la part de M. *L. Mottoulle*.

Un cas de mycose cutanée rare (Moniliase).

M. *R. Vanbreuseghem* présente une note rédigée par le Dr H. FLOCH, directeur de l'Institut Pasteur de la Guyane française, à Cayenne, et intitulée comme ci-dessus (voir p. 1077).

loog van verenigingen, bij de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Corresponderend lid:

De H. P. *Herrinck*, chef van het Bureau voor Magnetisme en Seismologie van de Meteorologische Dienst van Belgisch-Congo, bij de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Uitgifte van een herdenkingspostzegel ter gelegenheid van het V^e Internationaal Congres van het Afrikaans Toerisme (Elisabethstad).

De Heer Minister A. BUISSERET heeft aan onze Academie een blok van vier niet-getande exemplaren willen laten geworden van voornoemde herdenkingszegel.

De *Vaste Secretaris* heeft aan de H. Minister de dankbaarheid van onze Academie betuigd.

Beschouwingen over een academische bekrachtiging.

Op eensluidend advies van de Bestuurscommissie, vat de *Vaste Secretaris* zijn mededeling samen, getiteld zoals hierboven (Zie blz. 1051).

De runderteelt in Katanga.

De mededeling van de H. J. *Gillain*, getiteld zoals hierboven (Zie blz. 613 en 1066) maakt het voorwerp uit van aanvullende inlichtingen vanwege de H. L. *Motoulle*.

Een geval van zeldzame huidmycose (Moniliase).

De H. R. *Vanbreuseghem* legt een nota voor die opgesteld werd door D^r H. FLOCH, directeur van het Instituut Pasteur van Frans-Guinea, te Cayenne, en die getiteld is zoals hierboven (Zie blz. 1077).

Détermination des magnitudes des séismes au Congo belge.

En l'absence de M. L. *Van den Berghe*, le *Secrétaire perpétuel* dépose une note de M. J.-Cl. DE BREMAECKER, intitulée comme ci-dessus (voir p. 1043).

**La Conférence interafricaine pour les Sciences humaines
(Bukavu, 23 août-2 septembre 1955).**

M. P. *Gourou* dépose un rapport sur ladite Conférence, à laquelle il a pris part comme représentant de la Classe des Sciences naturelles et médicales de l'Académie royale des Sciences coloniales (voir p. 1085).

Notes médicales et paramédicales, 1944-1953.

En l'absence de M. J. *Bertrand*, M. L. *Mottouille* présente (voir p. 1092) un travail intitulé comme ci-dessus et qui sera publié dans la collection des *Mémoires in-8°*.

L'évolution géographique de l'estuaire de la Ruzizi.

M. *Jean Kufferath* présente l'étude (voir p. 1094) de M. A. CAPART intitulée comme ci-dessus (voir page 1095).

**Étude limnologique de quelques lacs ruandais
IV. Les sédiments et leur faune.**

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

M. P. *Brien* présente un quatrième et dernier travail de M. H. DAMAS, intitulé comme ci-dessus (voir p. 1104) et qui sera publié dans les *Mémoires in-8°*.

Agenda 1956.

Les membres approuvent, pour ce qui les concerne, l'agenda dont le projet leur avait été communiqué au préalable et qui sera publié dans le fascicule 1 du *Bull. A.R.S.C.* 1956.

Bepaling der magnituden van de aardbevingen in Belgisch-Congo.

Bij afwezigheid van de H. L. *Van den Berghe*, legt de *Vaste Secretaris* een nota neer van de H. J.-Cl. DE BREMAECKER, getiteld zoals hierboven (Zie blz. 1043).

De Interafrikaanse Conferentie voor de Humane Wetenschappen (Bukavu, 23 augustus-2 september 1955).

De H. P. *Gourou* legt een verslag neer over voornoemde Conferentie, waaraan hij deel nam als vertegenwoordiger van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen (Zie blz. 1085).

Medische en paramedische nota's , 1944-1953.

Bij afwezigheid van de H. J. *Bertrand*, legt de H. L. *Mottouille* een werk voor (zie blz. 1092) getiteld zoals hierboven, en dat zal gepubliceerd worden in de verzameling der *Verhandelingen in-8°*.

De aardrijkskundige evolutie van de monding der Ruzizi.

De H. J. *Kufferath* stelt de studie voor (zie blz. 1094) van de H. A. CAPART, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1095).

Limnologische studie van enkele meren van Ruanda.

IV. De sedimenten en hun fauna.

ALGEMENE BESLUITEN.

De H. P. *Brien* stelt een vierde en laatste werk voor van de H. H. DAMAS, getiteld zoals hierboven (Zie blz. 1104) en dat zal gepubliceerd worden in de verzameling der *Verhandelingen in-8°*.

Agenda 1956.

De leden keuren, voor wat hen betreft, de agenda goed

waarvan het ontwerp hun voorafgaandelijk werd medegedeeld en die zal gepubliceerd worden in de aflevering 1 van de *Mededelingen der Zittingen K.A.K.W.* 1956.

Geheim comité.

De ere- en titelvoerende leden, verenigd in geheim comité, nemen akte van een kandidatuur voor een plaats van corresponderend lid.

De zitting wordt te 15 u 20 opgeheven.

- LEBRUN, J., Esquisse de la végétation du Parc National de la Kagera (Exploration du Parc National de la Kagera, Mission J. Lebrun (1937-1938), fasc. 2, Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles, 1955, 89 pp., 6 pl.).
- SYMOENS, J. J., Note sur la végétation des salines de Mwashya (Katanga) (Extrait du *Bulletin de la Société Royale de Botanique de Belgique*, 86, 1953, pp. 113-121).
- SYMOENS, J. J., Sur la végétation des salines de Mwashya (Katanga) (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. 236, 1953, pp. 2533-2535).
- Animaux des Parcs Nationaux du Congo belge, Série XXI (Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles, s. d., 10 photographies).
- Annexe II à l'Annuaire, Comités Scientifiques Nationaux, Publications de documents 1955 (Académie Royale de Belgique, 1955, 31 pp.).
- Atlas de Belgique, Planches 14 (Climatologie III), 20 (Zoogéographie), 37 (Charbonnages I), 38 (Charbonnages II), 39 (Carières) (Comité National de Géographie, Bruxelles, 1955).
- Carte des Sols et de la Végétation du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 5. Mosso (Urundi) (I.N.É.A.C., Bruxelles, 1955, 40 pp., 5 cartes).
- Commerciële inlichtingen over de voornaamste producten van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi (Kent U Belgisch-Congo ?, Zesde Aflevering, Voorlichtings- en Documentatiecentrum van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi, Brussel, 1955, 88 blz.).
- Feuille Manono, Sud-B-35/V (Service géographique et géologique du Comité Spécial du Katanga, Bruxelles, 1954, 1 carte).
- Feuille Kaniama, Sud-B-35/S (Service géographique et géologique du Comité Spécial du Katanga, Bruxelles, 1954, 1 carte).
- Het Koninklijk Meteorologisch Instituut van België (Koninklijk Meteorologisch Instituut van België, Brussel, 1954, 204 blz.).
- Les Parcs Nationaux du Congo belge (Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles, s. d., 72 pp., 1 carte).
- Prijs Franz Van Goidsenhoven (Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België, Brussel, 1955, 15 blz.).
- Rapport annuel, exercice 1954 (Institut pour l'Encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture, I.R.S.I.A., Bruxelles, 1955, 203 pp.).
- Rapport annuel pour l'exercice 1954 (I.N.É.A.C., Bruxelles, 1955, 492 pp.).
- Renseignements commerciaux relatifs aux principales productions

du Congo belge et du Ruanda-Urundi (*Pour connaître le Congo*, Fasc. VI, Office d'Information et de Relations publiques, Direction C.I.D., Bruxelles, 1955, 88 pp.).

Société Géologique de Belgique, Manifestation Paul Fourmarier, organisée à Liège, le 28 novembre 1954, à l'occasion de son LXXV^e anniversaire (Liège, 1955, 39 pp., 1 portrait).

Bibliographie géologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Vol. I (1818-1924) (Musée Royal du Congo belge, Tervuren, 1955, 175 pp.).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

Rapport de la première session tenue à Léopoldville du 19 au 30 août 1954 (Organisation Météorologique Mondiale, Association Régionale I, Groupe de travail sur le rayonnement, Service météorologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Léopoldville, 1955, 67 pp.).

EUROPE — EUROPA

ALLEMAGNE — DUISLAND :

REISSER, A., Die Forst- und Holzwirtschaft Belgisch-Kongos (Extrait de *Zeitschrift für Weltforstwirtschaft*, XVIII, 1955, pp. 50-56). Don de l'auteur, Nürnberg.

AUTRICHE — OOSTENRIJK :

Dons de l'Oesterreichische Nationalbibliothek, Wien :

DOERR, R., Die Immunitätsforschung, Ergebnisse und Probleme (Wien, 1948-1951, vol. III, IV, 2, V, VI, VII).

HAMBURGER, Fr. (D^r) et PRIESEL, R. (D^r), Kinderheilkunde, Lehrbuch für Aerzte und Studenten (Wien, 1948, 634 pp.).

HITTMAIR, A. (D^r), Kleine Hämatologie (Wien, 1949, 281 pp., 7 pl.).

HORSTERS, H., Grundriss der klinischen Diagnostik (Berlin-Wien, 1944, 647 pp., 4 pl.).

SCHULHOF, F. (D^r), Praktische Psychiatrie (Wien, 1949, 431 pp.).

FINLANDE — FINLAND :

Dons de la Bibliothèque de l'Université, Helsinki.

- AUTIO, L., Studies on the Determination of Colloid Osmotic Pressure, with Special Reference to its Clinical Application (Helsinki, 1955, 93 pp.).
- HEINIVAARA, O., On the Structure of the Human Suprarenal Vein, with Reference to Structural Changes in Hypertension (Helsinki, 1955, 65 pp.).
- HIISI-BRUMMER, L., Sur les modifications histologiques et histo-chimiques causées par le manque de Tocopherol (vitamine E) sur la corticale surrénale de la souris (Helsinki, 1955, 59 pp.).
- KOSKINEN, A., Ueber die Kryptogamen der Bäume, besonders die Flechten, im Gewässergebiet des Päijanne sowie an den Flüssen Kalajoki, Lestijoki und Pyhäjoki, Floristische, soziologische und ökologische Studie, I (Helsinki, 1955, 178 pp.).
- KUNNAS, M., Changes in the Flat Bones of the Skull in Blood Disorders, especially Anemia of Childhood (Helsinki, 1955, 87 pp.).
- PRESTON, J., The Geology of the Pre-Cambrian Rocks of the Kuopio District (Helsinki, 1954, 111 pp., 1 carte h.-t.).

FRANCE — FRANKRIJK :

- ERHART, H., PIAS, J. et LENEUF, N., Étude pédologique du Bassin du Moyen-Logone (Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, Commission Scientifique du Logone-Tchad, Paris, 1952, 145 + XX pp.). — Don du Bureau Inter africain des Sols et de l'Économie rurale, Paris.
- Afrique Équatoriale Française et Cameroun, Type K ; Échelle 1:5.000.000 (Institut Géographique National, Paris, 1953).
- Afrique Équatoriale Française, Organisation Administrative Territoriale, Échelle 1:5.000.000 (Institut Géographique National, Paris, 1955).
- Cameroun, échelle 1:1.000.000 (Institut Géographique National, Paris, 1953, 2 feuilles).
- Carte aéronautique du monde OACI 1:1.000.000, feuilles 2345, 2346, 2421, 2422, 2423, 2452, 2455, 2660, 2697, 2780, 2783, 2815, 1816, 1817, 2935, 2936 (Institut Géographique National, Paris).
- Carte de l'Afrique à l'échelle de 1:5.000.000 (Institut Géographique National, Paris, feuilles 1 à 62).
- Carte générale du Maroc, échelle 1:500.000, dressée en collaboration par le Service Géologique du Maroc et l'Annexe de l'Ins-

titut Géographique National à Rabat (Institut Géographique National, Paris, 1953, 6 feuilles).

Catalogue des cartes en service publiées par l'Institut Géographique National, 1^{er} fasc., Cartes de France et Publications diverses ; 2^e fasc., Cartes de l'Afrique du Nord, des Départements et Territoires d'Outre-Mer et de quelques pays étrangers, cartes générales à petite échelle, publications diverses (Institut Géographique National, Paris, 1953 et 1949, 123 + 165 pp.).

GRANDE-BRETAGNE — GROOT-BRITTANNIË :

Dons du Bureau Interafricain des Sols et de l'Économie rurale, Paris :

Management and Conservation of Vegetation in Africa, A Symposium (Commonwealth Bureau of Pastures and Field Crops, Penglais, Aberystwyth, Wales, 1951, 97 pp.).

VAN VUREN, J. P. J., Soil Fertility and Sewage (London, s. d., 236 pp.).

PORTUGAL :

BOTELHO DA COSTA, J. V., AZEVEDO, A. L. et VALENTE ALMEIDA, L. A., Solos de Angola, Contribuição para o seu estudo (Ministerio do Ultramar, Junta de Investigações do Ultramar, Lisboa, 1953, 374 pp.). — Don du Bureau Interafricain des Sols et de l'Économie rurale, Paris.

SARMENTO, A. (Dr.), Temas Médicos Ultramarinos (Extrait de *O Medico*, Lisbonne, 1955, 29 pp.).

AFRIQUE — AFRIKA

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE — FRANS-EQUATORIAAL-AFRIKA :

Carte géologique de reconnaissance à l'échelle du 1/500.000, Notice explicative sur la feuille Yalinga-Ouest (Paris, 1955, 24 pp., 1 carte).

—, Notice explicative sur les feuilles Pointe-Noire et Brazzaville (Paris, 1955, 56 pp., 2 cartes). — Dons de la Direction des Mines et de la Géologie de l'A.E.F., Brazzaville.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE — FRANS-WEST-AFRIKA :

Dons du Laboratoire de Phytopathologie, Institut d'Enseigne-

- ment et de Recherches Tropicales, Adioupoumé-Abidjan, Côte d'Ivoire :
- BUGNICOURT, F., Note sur la Mycoflore des semences de riz dans les Territoires du Pacifique Sud (1952, 4 pp.).
- , Une espèce fusarienne nouvelle, parasite du riz (Extrait de la *Revue générale de Botanique*, 59, 1952, pp. 3-6, 1 pl.).
- CHEVAUGEON, J., Maladies des plantes cultivées en Moyenne-Casamance et dans le delta central nigérien (Extrait de la *Revue de Pathologie végétale et d'Entomologie agricole de France*, XXXI, 1952, 51 pp.).
- , *Ophiobolus oryzinus* Sacc., pourriture brune du pied du Riz, maladie de l'Arkansas (*Fiches de phytopathologie tropicale*, 7, 1952, 4 pp.).
- , Recherches sur la cercosporiose de l'arachide en Moyenne Casamance (Extrait des *Annales de l'I.N.R.A.*, 1952, 4 pp., 489-510).
- , *Phyllosticta derridis* Hennings, taches foliaires du *Derris* (4 pp.).
- DADANT, R., *Corticium penicillatum* Petch, *Thread blight* du Cocotier (Extrait du *Supplément colonial à la Revue de Mycologie* XVIII, 1953, 4 pp.).
- , Contribution à l'étude de *Oospera Citri Aurantii* Ferraris parasite des agrumes en Nouvelle-Calédonie (Extrait de la *Revue de Pathologie végétale et d'Entomologie agricole de France*, XXXII, 1954, pp. 87-92).
- , Une maladie du Taro en Nouvelle-Calédonie (Extrait de *Atti del VI Congresso Internazionale di Microbiologia*, Roma, 6-12 Settembre 1953, Vol. 5, Sez. XIV, pp. 250-257).
- , Contribution à l'étude des maladies du Cocotier, du Cacaoyer et du Caféier aux Nouvelles-Hébrides (Extrait de *L'Agronomie tropicale*, 1953, 1, pp. 41-48).
- , Le Caféier en Nouvelle-Calédonie, ses maladies (Extrait de *L'Agronomie tropicale*, 1954, 1, pp. 49-58).
- DELASSUS, M., La trachéomycose du caféier (Extrait de *Contributions à l'étude du Caféier en Côte d'Ivoire*, *Bulletin scientifique*, 5, pp. 345-348).
- DELASSUS, M. et RESPLANDY, R., Observations phytopathologiques sur le maïs en Basse Côte d'Ivoire durant la campagne 1953 (7 pp.).
- LUC, M., Structure et développement de deux Dothidéales : *Systemma natans* (Tode) Th. et Syd. et *Bertia moriformis* (Tode) de Not. (Extrait du *Bulletin de la Société Mycologique de France*, LXVIII, 2, 1952, pp. 149-164).

- , Champignons graminicoles de Côte d'Ivoire, I. Pyrénomycètes (Extrait du *Supplément colonial à la Revue de Mycologie*, XVIII, 1953, pp. 1-37).
- , *Cercospora oryzae* Miyake sur Riz au Niger (Extrait du *Supplément colonial à la Revue de Mycologie*, XVIII, 1953, pp. 66-68).
- , Sur trois Champignons du Palmier à huile en Côte d'Ivoire (9 pp.).
- , Champignons nouveaux du Colatier en Côte d'Ivoire (18 pp.).
- , *Leptosphaeria Sacchari* v. Breda de Haan, maladie des taches rondes de la Canne à Sucre (4 pp.).
- MULLER, R., et CHEVAUGEON, J., État actuel de la question du flétrissement bactérien du Cotonnier (*Black arm disease*) (Extrait de la *Revue de Pathologie végétale et d'Entomologie agricole de France*, XXXII, 1953, pp. 61-72).
- LOUE, A., Études sur la nutrition minérale du caféier en Côte d'Ivoire (Centre de Recherches agronomiques de Bingerville, Bingerville, 1955, 68 pp.).
- La taille du caféier (Centre de Recherches agronomiques de Bingerville, Bingerville, 1953, 8 pp.).

ALGÉRIE — ALGERIË :

- DURAND, J. H., Étude géologique, hydrogéologique et pédologique des croûtes en Algérie (Gouvernement Général de l'Algérie, Direction du Service de la Colonisation et de l'Hydraulique, Clairbois-Birmandreis-lez-Alger, s. d., 209 pp.). — Don du Bureau Interafricain des Sols et de l'Économie rurale, Paris.

GUINÉE PORTUGAISE — PORTUGUES GUINEA :

- Dons de la Missão de Estudo e Combate da Doença do Sono na Guiné, Bissau :
- DA CRUZ FERREIRA, F. S., PINTO, A. R. et DE ALMEIDA, C. L., Sobre o grau de infestação por tripanosomas das glossinas da Guiné Portuguesa (Extrait de *Anais de Instituto de Medicina Tropical*, V, 1948, pp. 251-261).
- PINTO, A. R., Os primeiros dados sobre a existência da schistosomiase vesical na Guiné Portuguesa e importância da contagem de ovos do parasita no sedimento urinário (*Ibidem*, VI, 1949, pp. 75-114).

- DA CEUZ FERREIRA, F. S., et PINTO, A. R., O Tratamento das boubas com o S.T.B. (*Ibidem*, VI, 1949, pp. 115-126, 2 h.-t.).
- PINTO, A. R., Algumas técnicas utilizadas no estudo das tripanosomiasas, relatório de uma missão des estudo realizada no Congo belga (*Ibidem*, VII, 1950, pp. 549-575).
- PINTO, A. R., Novos focos de schistosomiasse vesical da Guiné Portuguesa (*Ibidem*, VIII, 1951, pp. 393-399, 1 carte).
- DA CUNHA PINTO, A. R., Relatório sobre o funcionamento da missão de estudo e combate da doença do sono na Guiné Portuguesa referente ao ano de 1951 (*Ibidem*, IX, 1952, pp. 265-293).
- DA CUNHA PINTO, A. R., Relatório sobre o funcionamento da missão de estudo e combate da doença do sono na Guiné Portuguesa, referente ao ano de 1952 (*Ibidem*, XI, 1954, pp. 441-475).
- PINTO, A. R., Novos dados sobre a mielocultura na doença do sono (*Ibidem*, XI, 1954, pp. 577-579).
- PINTO, A. R., Uma modificação dos meios habitualmente usados na hemocultura do *Tripanosoma Gambiense* (*Ibidem*, XI, 1954, pp. 573-575).
- PINTO, A. R., et coll., A Triparsamido-resistência avaliada segundo a técnica de Van Hoof de algumas estirpes de *T. gambiense da Guiné* (Extrait de *Boletim Cultural da Guiné Portuguesa*, 26, 1952, pp. 243-244).
- PINTO, A. R. et coll., A mielocultura na doença do sono (*Ibidem*, 26, 1952, pp. 245-247).
- TENDEIRO, J., PINTO, A. R. et GOMES, Fr., *O Balantidium coli* na Guiné Portuguesa (*Ibidem*, 26, 1952, pp. 269-275, 2 h.-t.).
- PINTO, A. R., A capacidade de cultura do *T. Gambiense* (*Ibidem*, 26, 1952, pp. 239-242, 1 h.-t.).
- CONTINHO COSTA, F. M., O bocio endemico na Guiné portuguesa (*Ibidem*, 34, 1934, pp. 243-282, 1 carte).
- TRINCÃO, C. FRANCO, Alm., et coll., First report on the treatment of sleeping sickness with puromycin (Extrait de *American Journal of Tropical Medicine and Hygiene*, 4, 1955, pp. 13-17).
- PINTO, A. R., The therapeutic effect on a group of sleeping sickness patients of a single injection of 3854 R.P. — (Mel B Friedheim-Arsobal Spécia) (*Ibidem*, 3, 1954, pp. 464-465).
- PINTO, A. R. et LEHMANN DE ALMEIDA, C., Contribuição para o estudo das filariases da Guiné Portuguesa (Extrait de *Actas da Conferência Internacional dos Africanistes Ocidentais em Bissau*, IV, 1947, pp. 291-293).

MAROC FRANÇAIS — FRANS-MAROKKO :

BRYSSINE, G., Notions de pédologie appliquée, IV. Méthodes d'analyses (Direction de l'Agriculture et des Forêts — Division de l'Agriculture et de l'Élevage, Service de la recherche agronomique et de l'expérimentation agricole, Rabat, 1953, 98 + 6 pp.). — Don du Bureau Interafricain des Sols et de l'Économie rurale, Paris.

MOZAMBIQUE :

DA SILVA TEIXEIRA, A. J., O problema da conservação de solo e da agua na Africa do sul (Centro de Investigação científica Algodoeira, Lourenço Marques, 1953, 128 pp.). — Don du Bureau Interafricain des Sols et de l'Économie rurale, Paris.

RHODÉSIE DU SUD — ZUID-RHODESIË :

WILD, H., A Guide to the Flora of the Victoria Falls (Extrait de *The Victoria Falls Handbook*, pp. 121-160. — Don de l'auteur, Causeway).
Fertilizing Flue-Cured Tobacco (Tobacco Research Board of Rhodesia and Nyasaland, Salisbury, 1955, 12 pp.).

TANGANYIKA TERRITORY :

Annual Report of the Geological Survey Department 1954 (The Department of Geological Survey, Dodoma, 1955, 32 pp.).

UGANDA :

Conférence interafricaine sur la mécanisation de l'Agriculture — 1^{re} Réunion (Commission de Coopération technique en Afrique au Sud du Sahara, Entebbe, 1955, 42 pp.).

UNION DE L'AFRIQUE DU SUD — UNIE VAN ZUID-AFRIKA :

The South African Museum, Cape Town, 1855-1955 (The South African Museum, Cape Town, 1955, 24 pp., 4 pl.).

Conférence Scientifique Régionale Africaine, Johannesburg, 17 octobre au 28 octobre 1949, 2 vol. (Pretoria, 1950, 127 + 469 pp.). — Don du Bureau Interafricain des Sols et de l'Économie rurale, Paris.

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

Dons du Bureau Interafricain des Sols et de l'Économie rurale,
Paris :

HAYWARD, H. E., The Diagnosis and Improvement of Saline and Alkali Soils (United States Department of Agriculture, Bureau of Plant Industry, Soils and Agricultural Engineering, U. S. Regional Salinity Laboratory, Riverside, California, 1947, 157 pp.).

Agricultural Engineers Yearbook, 1955 Edition (The American Society of Agricultural Engineers, St. Joseph, Mich., 1955, 296 pp.).

Conservation du Sol, Étude Internationale, Étude agricole de la FAO n° 4 (Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Washington-Rome, 1948, 220 pp., 1 carte h.-t.).

Comité secret.

Les membres honoraires et titulaires, constitués en comité secret, prennent acte d'une candidature à une place de membre correspondant.

La séance est levée à 15 h 20.

**J.-Cl. De Bremaecker. — Détermination des magnitudes
des séismes au Congo belge.**

(Note présentée par M. L. van den Berghe).

Afin de contribuer plus efficacement aux observations sismologiques africaines et mondiales, les stations du réseau de l'I.R.S.A.C. (Lwiro, Uvira et Astrida) s'efforcent de donner des magnitudes de RICHTER pour le plus grand nombre de séismes possible et surtout pour ceux de l'Afrique et proches de celle-ci.

Pour les séismes assez proches et assez forts, le travail est aisé : les stations de l'I.R.S.A.C. sont équipées de sismographes horizontaux de torsion du type WOOD-ANDERSON. La distance entre le miroir et le film est telle que l'amplitude de la trace lue à la liseuse agrandissant huit fois est la même que celle qui serait obtenue dans des conditions standards. Il suffit donc d'employer directement le nomogramme connu [1] (*).

Pour les séismes lointains de profondeur normale (environ 25 km), on sait que l'on peut aussi employer ce nomogramme à condition de remplacer la trace du WOOD-ANDERSON par le mouvement du sol en microns pourvu que l'on soustraie une quantité Q donnée de la magnitude ainsi obtenue. A cause de la définition même de la magnitude on peut également employer le mouvement du sol multiplié par une constante, pourvu que la quantité Q soit adéquatement modifiée. Si donc on a un sismographe de grandissement essentiellement constant dans la gamme de périodes considérées, on pourra utiliser l'amplitude de la trace enregistrée par cet instrument pour déterminer la magnitude.

(*) Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie, p. 1045.

A Lwiro, l'instrument employé est le séismographe BENIOFF vertical à réluctance variable branché sur le galvanomètre de 25 secondes de période. Bien que le grandissement de cet instrument varie par un facteur de deux environ entre 15 et 25 s, la distribution des magnitudes ainsi obtenues n'est pas fonction de la période.

Depuis l'entrée en service de la station de Lwiro jusqu'au 15 mars 1955, trente et un séismes de profondeur normale et de magnitude déterminée par Pasadena y ont été enregistrés. Ils sont repris dans la liste ci-annexée. La magnitude apparente de chacun d'eux, c'est-à-dire la magnitude obtenue en employant directement la trace de l'instrument cité plus haut a d'abord été déterminée. La différence de la somme de toutes ces magnitudes et de la somme des magnitudes de Pasadena divisée par le nombre de séismes employés donne une différence de 1,7 M par séisme, quantité à retrancher des lectures directes de Lwiro pour obtenir en moyenne la magnitude de Pasadena. L'erreur quadratique moyen-

ne $s = \sqrt{\frac{\sum_{i=1}^n (M_{P_i} - M_{L_i})^2}{n - 1}} = 0,30$ M. L'erreur probable

est donc de 0,20 M.

Trop peu de séismes sont disponibles en ce moment pour espérer tirer des conclusions sur la répartition géographique de ces différences. Nous pensons qu'il serait intéressant de déterminer à de nombreuses stations la magnitude d'un séisme dont le mécanisme au foyer aurait été déterminé par la méthode de BYERLY-HODGSON [2] [3] afin d'examiner comment se répartissent les magnitudes. Bien entendu, la diversité des trajets considérés pourrait également occasionner des différences.

Enfin il faut voir plus qu'une coïncidence dans le peu d'écart des erreurs probables des magnitudes déter-

minées à Prague (0,23 M) [4] et à Lwiro (0,20 M). Il nous paraît que ceci indiquerait l'incertitude afférente au procédé même de détermination des magnitudes ; et qu'aller plus loin pour rapprocher encore les magnitudes d'une station de celles de Pasadena pour une région épacentrale donnée ne fait que tenir compte d'une façon déguisée du mécanisme au foyer le plus fréquent dans cette région ainsi que des absorptions rencontrées sur les trajets entre l'épicentre et les stations.

Il va de soi que le nombre de séismes employés pour cette étude est insuffisant pour donner des résultats définitifs, mais nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt d'exposer la méthode employée au Congo belge dans ce domaine. Nous réservons pour une note ultérieure la détermination des magnitudes des séismes de profondeur supérieure à la normale.

26 mai 1955.

Institut pour la Recherche Scientifique
en Afrique Centrale (I.R.S.A.C.)
Centre de Recherche Scientifique du Kivu,
Lwiro (Bukavu), Congo belge.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] NORDQUIST (*Bull. Seismological Soc. America*, v. 32, p. 164).
- [2] BYERLY, PERRY, *Seismology*, pp. 233-239 (Prentice-Hall, New-York, 1942).
- [3] HODGSON, J. H. and MILNE, W. G., Direction of faulting in certain earthquakes of the North Pacific. (*Bull. Seismological Soc. America*, v. 41, pp. 221-241).
- [4] ZÁTOPEK, A. and VANEK, J., On the regional repartitions of magnitude differences between Pasadena and Praha (*Zvláštní otisk, Kartografický Přehled, ročník IV.*, strany 41-55, 122-128, Praha 1950, p. 21).

Date	Épicentre : lieu et coordonnées		Période en sec.	Trace en mm.	Magn. Pas.	Magn. app. L.	Magn. Lwiro	
13 nov. 1953	N ^{les} Hébrides	13 S — 166 E	16	6	6 3/4	8,6	6,9	+ 0,1
17 nov. 1953	Guatémala	14 N — 92 W	17,5	6	7 1/4 — 7 1/2	8,6	6,9	+ 0,4
25 nov. 1953	Honshu S.	34 N — 141 E	(20)	40	8 1/4	9,5	7,8	— 0,5
26 nov. 1953	Honshu S.	34 N — 141 E	18	3,5	6 3/4 — 7	8,4	6,7	— 0,1
4 déc. 1953	Vancouver	49,5 — 129 W	15	3	6	8,3	6,6	+ 0,6
7 déc. 1953	Chili N.	22 S — 68,5 W	17,5	14	7 1/4	9	7,3	+ 0,0
25 déc. 1953	Kamchatka E.	52 N — 159 E	19	15	6 3/4	9	7,3	+ 0,6
12 janv. 1954	N ^{le} Zélande S.	49 S — 165 E	16	10	6 3/4 — 7	8,8	7,1	+ 0,2
13 janv. 1954	N ^{le} Zélande S.	49 S — 165 E	17	4,5	7 1/4	8,5	6,8	— 0,4
5 fév. 1954	N ^{le} Bretagne	4,5 S — 153 E	23	4,5	6 3/4 — 7	8,5	6,8	— 0,1
11 fév. 1954	Chine	39,5 N — 181 E	—	15	7 1/4 — 7 1/2	8,7	7,0	— 0,3
19 fév. 1954	Nicaragua	11 N — 87,5 W	—	4,5	6 3/4 — 7	8,5	6,8	— 0,1
17 avr. 1954	Aléoutiennes	51,5 N — 179 W	16	3,2	6 3/4 — 7	8,4	6,7	— 0,1
5 mai 1954	Golfe Calif.	27,5 N — 112,5 W	—	3	6 3/4	8,3	6,6	— 0,2
4 juin 1954	I. Galapagos	0,5 S — 91,5 W	18	2,5	6 3/4	8,2	6,5	— 0,2
6 juin 1954	N ^{le} Guinée	3,5 S — 136,5 E	25	4	7	8,5	6,8	— 0,2
17 juin 1954	I. Kodiak	56 N — 159,5 W	17	2,5	6 1/2	8,2	6,5	— 0,0
2 juil. 1954	S.E. Luzon	13,5 N — 123,5 E	18	7,5	6 3/4	8,7	7,0	+ 0,2
6 juil. 1954	Nevada	39,5 N — 118,5 W	19	3	7	8,3	6,6	— 0,4
6 juil. 1954	Nevada	39,5 N — 118,5 W	19	3	6 3/4	8,3	6,6	— 0,1
31 juil. 1954	Chine	39 N — 104 E	24	16	6 1/2	8,8	7,1	+ 0,6
5 sept. 1954	I. Fidji	19 S — 176 E	—	5,5	6 1/2	8,6	5,9	+ 0,4
6 sept. 1954	S.E. Kamtchaka	51 N — 158 E	—	4,5	6 1/2	8,5	6,8	+ 0,3
21 déc. 1954	Californie	41 N — 124 W	18	7	6 1/2 — 6 3/4	8,8	7,1	+ 0,4
5 janv. 1955	N ^{les} Hébrides	16 S — 167,5 E	16,5	8,2	6 3/4	8,8	7,1	+ 0,4
5 janv. 1955	N ^{le} Zélande S.	50 S — 162,5 E	18	12	6 1/2 — 6 3/4	8,9	7,2	+ 0,5
6 janv. 1955	N ^{les} Hébrides	16 S — 167,5 E	16	11,5	6 3/4 — 7	8,9	7,2	+ 0,4
13 janv. 1955	I. aux Renards	53 N — 167,5 W	19	10,5	6,9	8,9	7,2	+ 0,3
31 janv. 1955	I. Kouriles	46,5 N — 153 E	17	3,5	6 1/4 — 6 1/2	8,4	6,7	+ 0,3
27 fév. 1955	I. Kermadec	27,5 S — 176 W	18	35	8	9,4	7,7	— 0,3
1 mars 1955	Yukon	65 N — 133 W	15,5	2,5	6 1/2 — 6 3/4	8,2	6,5	— 0,1

**L. Cahen et J. Thoreau. — Rapport sur le mémoire de
M. B. Aderca, intitulé : « La mine des Kibara, étude
pétrographique et géologique » (*).**

L'auteur, qui a eu l'occasion d'étudier longuement les caractères géologiques de la région au cours des années où il dirigea les exploitations minières des Kibara (Katanga), a complété ses levés sur le terrain par une étude pétrographique en lames minces et par un examen de photos aériennes.

Après avoir analysé le problème du métamorphisme, celui de la mise en place du granite et des minéralisations associées, puis, des dislocations qui ont affecté la région, M. ADERCA établit pour ces phénomènes un ordre de succession. Les séries stratigraphiques affectées, qui sont différentes pour les polygones miniers de l'Est et de l'Ouest, sont décrites dans le détail.

Les observations sur quoi reposent les conclusions de l'auteur ont été conduites de façon méthodique, mais leur densité est un peu variable d'un point à un autre de la région visée.

Dans une étude de cette nature, l'interprétation des phénomènes peut toujours, sur certains points, s'offrir à la discussion ; mais il reste que l'ensemble des faits apportés constitue une contribution importante, et d'un réel intérêt, à la connaissance de cette zone des Kibara.

Le travail de M. ADERCA comprend les subdivisions suivantes :

- Résumé et conclusions ;
- Région de Mitwaba ;

(*) Mémoire présenté à la séance du 18 juin 1955 ; cf. *Bull. A. R. S. C., N. S.* I (1955), pp. 614, 615 ; 638-639.

Région de Lula ;

Raccord stratigraphique entre la région de Mitwaba et celle de Lula ;

Caractères essentiels du métamorphisme et du métasomatisme dans les polygones stannifères Kibara ;

La tectonique.

Le mémoire est accompagné de microphotographies, de planches et de figures qu'il est indispensable de reproduire. Mais il paraît indiqué d'apporter aux dimensions des photos et des planches une certaine réduction.

19 novembre 1955.

**E.-J. Devroey. — Méditations sur une consécration
académique.**

*Communication du Secrétaire perpétuel
aux trois Classes.*

Dans son sens le plus général, le terme « Académie » désigne toute société ayant pour but d'encourager et de propager le travail intellectuel.

Les véritables académies datent du XVI^e et surtout du XVII^e siècle. La fameuse académie florentine *della Crusca* est de 1582. En France, RICHELIEU fonda en 1635 l'Académie Française, et COLBERT, respectivement en 1663 et 1666, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et l'Académie des Sciences.

La première académie sur notre territoire fut créée en 1772 par l'Impératrice Marie-Thérèse, souveraine des Pays-Bas, sous le nom d'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles. Elle fut réorganisée en 1845 et prit le titre d'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Depuis lors, d'autres Académies royales furent fondées dans notre pays, la dernière en date étant notre Compagnie, dénommée, depuis le 25 octobre 1954, **Académie royale des Sciences coloniales.**

* * *

La nouvelle dénomination conférée à notre Compagnie par l'arrêté royal du 25 octobre 1954 constitue, à vrai dire, la ratification d'une situation de fait. En effet, au cours des vingt-cinq années de son existence, l'Institut

E.-J. Devroey. — Beschouwingen over een academische bekrachtiging.

*Mededeling van de Vaste Secretaris
aan de drie Klassen.*

In zijn meest algemene zin duidt het woord « Academie » op elke vereniging die zich ten doel stelt de intellectuele arbeid aan te moedigen en te verspreiden.

De eigenlijke Academiën dateren van de XVI^{de} en vooral van de XVII^{de} eeuw. De beroemde Florentijnse Academie *della Crusca* is van 1582. In Frankrijk stichtte RICHELIEU in 1635 de *Académie Française* en COLBERT, repektievelijk in 1663 en in 1666, de *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* en de *Académie des Sciences*.

Op ons grondgebied werd de eerste academie opgericht in 1772 door Keizerin Maria Theresia, soevereine der Nederlanden, onder de benaming: *Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*. Ze werd in 1845 gereorganiseerd onder de titel van Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Sindsdien werden andere Koninklijke Academiën in ons land gesticht, waarvan onze vereniging de laatste in tijdsorde is, die sinds 25 oktober 1954 **Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen** genoemd wordt.

* * *

De nieuwe benaming die aan onze Vereniging werd verleend bij koninklijk besluit van 25 oktober 1954, is eigenlijk de ratifikatie van een feitelijke toestand, daar het

Royal Colonial Belge a tenu, dans toute la mesure du possible, à s'inspirer des règles et traditions académiques (1).

Ces règles, nous voulons continuer à les appliquer. Sans doute, la consécration récente de notre Compagnie offre-t-elle au Secrétaire perpétuel une occasion favorable de soumettre à la bienveillante attention de ses Confrères quelques réflexions par lesquelles il s'est attaché à dégager la substance et la portée des règles que nous suivons, afin de mieux faire comprendre aux membres futurs l'esprit dans lequel nous les accueillons et les responsabilités qu'ils assument en acceptant d'être des nôtres.

* * *

I. En matière de **recrutement**, nos Statuts, comme d'ailleurs notre Règlement général, sont muets quant à la valeur et à l'importance des titres scientifiques à exiger des candidats. Certaines Académies prévoient toutefois expressément ces critères.

Mais nous avons toujours considéré, selon la tradition des Académies et l'esprit qui a présidé à leur création, que le titre de membre ne constitue ni une récompense pour services rendus, ni une fin de carrière honorifique, et que l'élection vise moins à honorer le candidat qu'à enrichir la Compagnie d'un élément de valeur capable d'en rehausser le prestige et d'en renforcer le rayonnement. Les fonctions exercées, quelque élevées qu'elles soient, et les titres scientifiques, même les plus éminents, ne sont donc pas les seuls éléments d'appréciation ; sont également prises en considération l'activité déployée par le candidat et celle qu'il est susceptible de consacrer à l'avancement des sciences faisant l'objet de nos études.

(1) Sur le rôle des Académies, voir le Rapport de M. J. Cox, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique (*Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, XXXVII, 1955, fasc. 5-9, pp. 104-105).

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, gedurende zijn vijftientigjarig bestaan, er zoveel mogelijk aan gehouden heeft de academische maatregelen en tradities trouw te blijven ⁽¹⁾.

Deze maatregelen willen we blijven toepassen. Zeker biedt de nieuwe bekrachtiging van onze Vereniging een gunstige gelegenheid aan de Vaste Secretaris om aan de welwillende aandacht van zijn Confraters enige beschouwingen voor te leggen waardoor hij de hoofdzaken en de draagwijdte van de door ons gevolgde maatregelen wil verklaren, ten einde aan de toekomstige leden de geest beter te doen begrijpen waarin we ze ontvangen en de verantwoordelijkheden die ze op zich nemen, wanneer ze aanvaarden tot de onzen te behoren.

* * *

I. Wat de **recruterijng** betreft zwijgen onze Statuten, zoals trouwens ons Algemeen Reglement, aangaande de waarde en de belangrijkheid van de wetenschappelijke titels die van de kandidaten moeten vereist worden. Sommige Academiën voorzien nochtans uitdrukkelijk deze criteria.

Maar wij hebben altijd beschouwd, volgens de traditie der Academiën en de geest die bij hun stichting vooropgezet werd, dat de titel van lid noch een beloning voor bewezen diensten, noch een eervol einde van een loopbaan betekent en dat de verkiezing minder tot doel stelt de kandidaat te vereren dan wel de Vereniging met een voortreffelijk element te verrijken, dat in staat is haar prestige te verhogen en haar uitbreiding te versterken. De uitgeoefende functies, hoe hoogstaand ze ook zijn, en de meest verheven wetenschappelijke titels

⁽¹⁾ Betreffende de rol der Academiën, zie het Verslag van de H. J. Cox, vaste secretaris van de Koninklijke Academie van België (*Mededelingen van de Klasse der Schone Kunsten* XXXVII, 1955 aflev. 5-9, blz. 104-105).

A ce point de vue, les parrains se demanderont si les occupations du candidat lui permettront d'apporter effectivement une contribution suivie à nos travaux.

Notre Compagnie doit la renommée qu'elle a mis plus d'un quart de siècle à acquérir tant en Belgique qu'au Congo et à l'étranger, ainsi que les marques d'estime et de confiance que n'ont cessé de lui prodiguer les plus hautes autorités, à sa constante préoccupation de n'accueillir en son sein que des hommes de valeur indiscutée, se vouant à la recherche scientifique ou aux applications de la science, et qui, par leurs écrits, assurent le développement de notre connaissance de la terre belge d'Afrique. Notre nouveau titre nous fait un devoir d'observer cette règle avec plus de soin et de vigilance encore.

Le parrainage des candidatures s'inspirera des principes en usage dans les institutions similaires à la nôtre et les personnalités susceptibles d'être élues membres de notre Compagnie n'ont en aucun cas à faire acte de candidat. C'est aux Membres et à eux seuls qu'il appartient d'assurer la pérennité de leur action et, en tout ce qui touche à cet objet, ils agiront avec la plus grande circonspection.

Les présentations de candidatures seront également dominées par le souci d'assurer, au sein de chaque Classe, une répartition équilibrée des différentes disciplines dont elles s'occupent respectivement.

Il va de soi, enfin, que la sélection sera d'autant plus efficace qu'elle pourra porter sur un plus grand nombre de candidatures à chaque place vacante.

Dans le recueillement du Comité Secret, et pleinement conscients des conséquences de leur choix, les membres honoraires et titulaires de chaque Classe jugeront, à l'exclusion de toute autre considération, de la compétence et des mérites scientifiques de leurs futurs confrères.

C'est afin d'offrir toutes garanties sur ce point, que les

zijn dus niet de enige waarderingsfactoren ; worden ook in acht genomen de werkzaamheid die de kandidaat aan de dag legt en degene die hij in staat is te wijden aan de bevordering van de wetenschappen die het onderwerp van onze studies uitmaken.

Van dit standpunt zullen de peters zich afvragen of de bezigheden van de kandidaat hem zullen toelaten daadwerkelijk een regelmatige bijdrage aan onze werkzaamheden te leveren.

Onze Vereniging dankt de vermaardheid, die ze na meer dan vijftientig jaar zowel in België als in Congo en in het buitenland heeft verkregen, alsook de achting en het vertrouwen die haar de hoogste overheden altijd hebben toegekend, aan het feit dat ze er onophoudelijk voor gezorgd heeft in haar schoot alleen mannen van onbetwistbare waarde op te nemen, die zich aan het wetenschappelijk onderzoek of aan de toepassingen van de wetenschap wijden, en die door hun geschriften de ontwikkeling verzekeren van onze kennis van het Belgisch grondgebied in Afrika. Onze nieuwe benaming verplicht ons deze maatregel met nog grotere zorg en waakzaamheid in acht te nemen.

Het peetschap van de kandidaten zal de regels volgen die in de aan ons gelijkaardige instellingen van gebruik zijn en de personaliteiten die geschikt zijn om tot lid van onze Vereniging gekozen te worden moeten in geen geval als kandidaat optreden. Het is uitsluitend de taak van de leden het voortleven van hun aktie te verzekeren en in al wat dit onderwerp aanbelangt, zullen ze met de grootste omzichtigheid handelen.

Bij het voorstellen van kandidaturen zal er eveneens voor gezorgd worden dat, in de schoot van elke Klasse, een evenwichtige verdeling verzekerd wordt tussen de verschillende wetenschappen waarmee deze zich respektief bezighouden.

Het spreekt tenslotte vanzelf dat de keuze des te

élections ont lieu au vote secret, les abstentions n'entrant pas en ligne de compte dans le nombre de voix émises.

II. Le souci constant de maintenir notre Compagnie a niveau le plus élevé de la pensée et de l'action, grâce à une cooptation éclairée de ses membres, est intimement lié à celui d'assurer, au sein de chaque Classe, le respect des traditions académiques dont les institutions analogues belges et étrangères nous donnent l'exemple.

Parmi cet ensemble de règles, dont la plupart ne sont d'ailleurs pas codifiées, il en est une qui, par son caractère évident, présente une grande importance, c'est l'obligation que s'impose chacun des Confrères de participer effectivement à la mission de l'Académie.

Cette participation revêt quatre formes d'activité : les séances, les publications, les commissions de travail et les missions d'études.

A. Les membres sont tenus de faire preuve d'**assiduité aux séances**. Nos Statuts prévoient, en effet, que chaque Classe tient une séance mensuelle d'obligation et que pourra être considéré comme démissionnaire tout membre titulaire ou associé qui, pendant deux ans et sans motif légitime, n'aura assisté à aucune séance.

Rappelons, à ce propos, que les convocations sont nominatives et que seuls les membres sont invités à assister aux séances mensuelles. C'est par une stipulation expresse que les membres associés peuvent bénéficier de ce privilège, avec voix consultative seulement.

C'est assez dire que l'Académie, loin d'être un forum ou une assemblée politique, constitue un cénacle.

Les séances, — sauf la réunion plénière de rentrée du mois d'octobre —, revêtent un caractère confidentiel, afin d'y assurer l'atmosphère de sérénité nécessaire à un libre échange des idées. Il est donc naturel et raisonnable que les membres observent sur tout ce qui s'y

doelmatiger zal zijn, daar ze zal kunnen slaan op een groter aantal kandidaturen voor elke openstaande plaats.

In de plechtige stilte van het Geheim Comité en volledig bewust van de gevolgen van hun keuze, zullen de ere- en titelvoerende leden van elke Klasse, met uitsluiting van elke andere beschouwing, over de bevoegdheid en de wetenschappelijke verdiensten van hun toekomstige Confraters oordelen.

Ten einde op dit punt alle waarborgen te geven, geschieden de verkiezingen in geheime stemming en wordt er in het getal der uitgebrachte stemmen met de omtredingen geen rekening gehouden.

II. De bestendige zorg om onze Vereniging op de meest verheven hoogte van gedachte en aktie te houden, dank zij een verlichte coöptatie van haar leden, staat in nauw verband met het verzekeren van de eerbied voor de academische tradities in de schoot van elke Klasse, waarvan de gelijkaardige Belgische en vreemde instellingen ons het voorbeeld geven.

Onder deze verschillende maatregelen, die trouwens voor het grootste gedeelte niet gecodificeerd zijn, is er één die, vanzelfsprekend, van groot belang is : het is de door elke Confrater op zich genomen verplichting daadwerkelijk deel te nemen aan de opdracht van onze Academie.

Deze deelneming aan onze werkzaamheden is viervoudig : de zittingen, de publicaties, de werkcommissies en de studiezendingen.

A. De leden zijn verplicht de **zittingen trouw bij te wonen**. Inderdaad wordt door onze Statuten bepaald dat elke Klasse verplicht is een maandelijks zitting te houden en dat als ontslagnemer zal kunnen beschouwd worden elk titelvoerend of buitengewoon lid dat gedurende twee jaar en zonder geldige reden geen enkele vergadering zal bijgewoond hebben.

passé ou y a rapport (convocation, ordre du jour, discussions, projets de procès-verbaux), une certaine discrétion. Seuls font foi en la matière les comptes rendus des séances parus dans le *Bulletin*. Jusqu'à publication, l'initiative de fournir des informations à la presse ou ailleurs appartient à l'Académie seule et non aux membres.

B. L'Académie royale des Sciences coloniales attend de chacun de ses membres des **travaux** destinés à enrichir nos connaissances sur des matières relevant des sciences coloniales. Elle est également disposée à publier des études de personnalités non membres, à la condition que les manuscrits soient présentés par un Confrère.

Il est souhaitable que tout membre désireux de faire une communication à une séance en avertisse le Secrétariat au moins une semaine avant la date fixée, en vue d'inscription à l'ordre du jour.

Lors de la présentation, les développements inutiles seront évités et on se limitera à un exposé clair et précis du travail, d'autant plus que le texte *in extenso* sera reproduit dans les publications de l'Académie.

Une liberté entière appartient à tous les Confrères dans l'exposé de leurs vues, mais tous les assistants sont en droit de les discuter. L'article 21 du Règlement de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique stipule à ce propos que

« Tous les membres sont autorisés à faire, séance tenante, leurs observations sur les travaux dont il est donné lecture, ou sur lesquels il est fait rapport, ainsi que sur les rapports mêmes. Si la demande en est faite, une discussion à ce sujet pourra, avec l'autorisation de la Classe, être portée à l'ordre du jour d'une séance suivante ».

Mais liberté de pensée et de parole ne signifie point que l'on puisse s'écarter en aucune façon du point de vue scientifique, le seul de mise dans les débats acadé-

In verband daarmee, herinneren we er aan dat de uitnodigingen nominatief zijn en dat alleen de leden gevraagd worden de maandelijks zittingen bij te wonen. Het is volgens een uitdrukkelijke bepaling dat de buitengewone leden van dit voorrecht mogen genieten, maar slechts met raadgevende stem.

Dit duidt op voldoende wijze aan dat de Academie geen forum of geen politieke vergadering, maar een cenakel is.

De vergaderingen — behalve de voltallige heropeningszitting van de maand oktober — hebben een vertrouwelijk karakter, ten einde er de ongestoorde atmosfeer te verzekeren die nodig is voor een vrije gedachtenwisseling. Het is dus natuurlijk en redelijk dat de leden een zekere bescheidenheid aan de dag leggen voor alles wat de zittingen aangaat (convocatie, dagorde, discussies, ontwerpen van processen-verbaal). In dergelijke zaken hebben alleen de verslagen van de vergaderingen bewijskracht die in de *Mededelingen der Zittingen* gepubliceerd worden. Tot aan de publicatie kan alleen de Academie, en niet de leden, het initiatief nemen inlichtingen aan de pers of elders te verschaffen.

B. De Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen verwacht dat ieder lid **werken** zal inzenden die onze kennis zullen verrijken over onderwerpen in verband met de koloniale wetenschappen. Graag zal de Academie ook de studies uitgeven van personaliteiten die geen lid zijn, op voorwaarde dat de handschriften door een Confrater zullen voorgesteld worden.

Het is wenselijk dat elk lid, dat een mededeling wil voorbrengen tijdens een zitting, er de Secretarie minstens één week vóór de vastgestelde datum van verwittigt, met het oog op het inschrijven op de dagorde.

Bij de voorlegging zullen nutteloze uitwijdingen vermeden worden en zal men zich tot een duidelijk en nauwkeurig overzicht van het werk beperken, te meer daar

miques et il ne se concevrait évidemment pas que l'on recourût à des arguments d'autorité pour étayer une opinion, toute discussion académique se caractérisant précisément par le libre échange des idées.

Ces considérations amènent à préciser quelques détails de procédure.

Il est de règle de soumettre le travail d'une personnalité étrangère à l'Académie à l'appréciation d'un ou de deux rapporteurs.

Est-il besoin de souligner à ce propos que la mission du rapporteur ne peut être une simple formalité et qu'il devra se montrer d'autant plus rigoureux dans ses avis et conclusions, que son penchant naturel pour l'auteur pourrait l'inciter à une certaine indulgence ? Il s'attachera donc à ne recommander pour la publication que des travaux de valeur indiscutable et élaguera du manuscrit tous développements et illustrations non indispensables, afin de réduire les charges financières assumées par l'Académie (1). Au surplus, la publication du travail reste subordonnée à la décision de la Classe à laquelle il se rapporte.

Ce qui précède n'implique pas *a contrario* qu'une communication ou un mémoire rédigé par un membre soit admis *ipso facto* à l'impression, car il résulte à l'évidence des articles 21 à 25 de notre Règlement général que la Classe intéressée est seule habilitée à admettre ou à refuser l'impression d'un travail, même si celui-ci est l'œuvre d'un membre. Elle peut, de même, inviter l'auteur à apporter des remaniements à sa communication ou à son mémoire.

Par ailleurs, la dignité et le prestige académiques supposent que tout travail présenté à l'une ou l'autre Classe relève spécifiquement des attributions de ladite Classe. Ils exigent aussi que le travail ne soit pas de

(1) Cf. *Revue Historique*, Paris, 1955, pp. 100-101 et *Zaire*, Louvain, IX, 1955, pp. 872-874.

de tekst in zijn geheel zal verschijnen in de publicaties van de Academie.

Alle Confraters genieten een volkomen vrijheid bij het mededelen van hun beschouwingen, maar alle aanwezigen hebben het recht van discussie. Artikel 21 van het Reglement van de Klasse voor Letteren en voor Morele en Politieke Wetenschappen der Koninklijke Academie van België zegt daarover dat

« Alle leden gemachtigd zijn hun opmerkingen onmiddellijk te maken over de werken waarvan lezing gegeven wordt of waarover verslag uitgebracht is, alsook over de verslagen zelf. Op aanvraag mag een discussie over dit onderwerp, met de toestemming van de Klasse, op de dagorde van een volgende zitting gebracht worden ».

Maar de vrijheid van gedachte en uitdrukking betekent geenszins dat men van het wetenschappelijk oogpunt zou afwijken, het enige dat past bij academische debatten. Het zou natuurlijk niet aannemelijk zijn dat men zich op autoriteitsargumenten zou beroepen om een mening te ondersteunen, daar iedere academische discussie juist door en vrije gedachtenwisseling gekenmerkt is.

Deze beschouwingen leiden tot het bepalen van enkele proceduurbijzonderheden.

Het is de regel het werk van een personaliteit, die niet tot de Academie behoort, aan één of twee verslaggevers ter waardering voor te leggen.

Is het nodig hier te onderlijnen dat de opdracht van de verslaggever geen loutere formaliteit is en dat hij zich in zijn adviezen en besluiten des te strenger moet tonen, wanneer hij door zijn natuurlijke neiging voor de auteur tot toegevendheid zou worden geleid? Hij zal er zich dus aan houden alleen werken van onbetwistbare waarde voor het publiceren aan te bevelen en zal uit het handschrift alle niet onontbeerlijke uitwijdingen en platen verwijderen, ten einde de door de Academie

nature à susciter des polémiques, car les controverses religieuses, philosophiques et linguistiques d'inspiration politique ne trouvent pas leur place dans une Académie.

Notre Compagnie continuera à s'inspirer de ces traditions et n'admettra à l'impression que des travaux de haute tenue scientifique, dont l'originalité et la richesse de documentation n'auront d'égales que la sérénité de la pensée et l'objectivité de l'exposé, sans critique négatrice, sans ironie facile. Nos Confrères n'ignorent d'ailleurs rien des exigences du style et du ton académiques.

Il est désirable que les manuscrits présentés, très lisiblement copiés ou proprement dactylographiés, se conforment aux règles typographiques en vigueur à l'Académie, et comportent d'emblée toutes les annexes, planches, cartes et illustrations (avec légendes) annoncées dans le texte.

De plus, l'auteur aura soin de s'acquitter de la correction des épreuves avec le maximum de célérité et de précision, en tenant compte des signes de correction dont le tableau est joint à chaque épreuve, et en se gardant de remanier les textes déjà composés.

C. Afin d'étudier certaines questions qui l'intéressent spécialement, l'Académie royale des Sciences coloniales a créé des **Commissions de travail**, qui peuvent recruter des collaborateurs en dehors de l'Académie. Leurs membres y participent activement par l'assiduité aux séances et la présentation de communications originales s'inscrivant dans le cadre du programme de chaque Commission.

D. Conformément à ses Statuts, l'Académie royale des Sciences coloniales encourage, par la voie de **subventions**, les savants s'occupant d'études rentrant dans ses attributions.

Beaucoup de nos Confrères ont bénéficié d'une telle aide pour des missions d'un intérêt certain, nettement définies et minutieusement préparées.

gedragen financiële lasten te verminderen ⁽¹⁾. Bovendien blijft de publicatie van het werk afhankelijk van het besluit der Klasse die het aanbelangt.

Uit het voorafgaande volgt *a contrario* niet dat een door een lid opgestelde mededeling of verhandeling *ipso facto* tot het drukken aangenomen wordt, want het volgt duidelijk uit artikels 21 tot 25 van ons Reglement dat alleen de betrokken Klasse gerechtigd is om het drukken van een handschrift aan te nemen of te weigeren, zelfs indien het het werk is van een lid. Eveneens kan de Klasse de auteur vragen wijzigingen aan zijn mededeling of verhandeling aan te brengen.

Overigens onderstellen de academische waardigheid en prestige dat elk werk, dat wordt voorgesteld aan de ene of andere Klasse, specifiek tot de bevoegdheden van de voornoemde Klasse behore. Ze eisen ook dat het werk geen polemieek zou kunnen verwekken, daar er in een Academie geen plaats is voor godsdienstige, filosofische en taalkundige disputen van politieke aard.

Onze vereniging zal voortdurend deze tradities trouw blijven en ze zal alleen werken van een hoge wetenschappelijke waarde voor het drukken aannemen, waarvan de oorspronkelijkheid en de rijke documentatie bij de helderheid van gedachte en de objectiviteit van de uiteenzetting passen, zonder enige afbrekende kritiek, noch gemakkelijke ironie. Overigens zijn onze Confraters zich volkomen bewust van de eisen van de academische stijl en toon.

Het is wenselijk dat de voorgestelde handschriften, zeer leesbaar geschreven of zorgvuldig getijpt, zich zouden houden aan de bij de Academie gebruikelijke typografische voorschriften en vanaf het begin alle in de tekst vermelde bijlagen, platen, kaarten en illustraties (met verklarende teksten) zouden bevatten.

Bovendien zal de auteur er voor zorgen de drukproe-

(1) Zie *Revue Historique*, Parijs, 1955, blz. 100-101 en *Zaïre*, Leuven, IX, 1955, blz. 872-874.

Le bénéficiaire de pareils appuis tiendra, bien entendu, à mettre notre Compagnie au courant des résultats acquis au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux et présentera un rapport circonstancié dont, sauf convention contraire, il réservera la primeur à l'Académie, de même que de toutes les publications que la mission aura suscitées.

Bruxelles, 27 septembre 1955.

ven in de kortst mogelijke tijd en met de grootste nauwkeurigheid te verbeteren, rekening houdend met de verbeteringstekens waarvan de tabel bij elke proef wordt gevoegd en zonder de reeds gezette teksten te veranderen.

C. Ten einde zekere vraagstukken te bestuderen waarin ze een bijzonder belang stelt, heeft de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen **Werkcommissies** opgericht die medewerkers buiten de Academie kunnen opnemen. Hun leden nemen er actief deel aan door het regelmatig bijwonen der vergaderingen en door het voorstellen van oorspronkelijke mededelingen die in het kader van het programma van elke Commissie ingeschreven worden.

D. Overeenkomstig haar Statuten, moedigt de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, bij wijze van **toelagen**, de geleerden aan, die zich wijden aan studies, die binnen haar bevoegdheden vallen.

Een groot aantal onzer Confraters hebben dergelijke hulp ontvangen voor duidelijk bepaalde en nauwkeurig voorbereide zendingen van onbetwistbaar belang.

Wie met dergelijke steun wordt begunstigd zal er natuurlijk voor zorgen onze Vereniging op de hoogte te brengen van de verworven resultaten, naar gelang de vooruitgang van zijn werkzaamheden, en zal een omstandig verslag voorleggen, waarvan, behoudens strijdige overeenkomst, het voorrecht van publicatie aan de Academie zal voorbehouden worden, alsook alle andere publicaties die uit de zending voortspuiten.

Brussel, 27 september 1955.

J. Gillain. — L'élevage bovin au Katanga.

LES BESOINS ACTUELS ET FUTURS DE LA POPULATION INDIGÈNE

Population.

La Province du Katanga, la plus étendue du Congo belge après la Province de Stanleyville, a une superficie de 496.963 km². Malgré son développement industriel important, la population indigène totale n'atteint, fin 1953, que 1.423.995 âmes. C'est la province la moins peuplée du Congo belge, la densité de population au km² y est la plus faible de la Colonie, 2,86 habitants au km², la moyenne pour le Congo étant de 5,13.

Province peu agricole du fait de la pauvreté de ses terres et surtout de son climat caractérisé par une longue et sévère saison sèche qui atteint 7 mois dans le Sud, le Katanga est, par contre, une région fortement industrialisée du fait de ses gisements miniers. Ceci explique sa première place en ce qui concerne le pourcentage de la population extra-coutumière par rapport à la population totale. Ce taux est de 33,71% contre 21,51% pour la Colonie et 24,94% pour la province de Léopoldville, qui vient de suite après le Katanga.

L'analyse des divers facteurs démographiques montre que le taux d'accroissement naturel est d'environ 14,96 ‰, ce qui doit entraîner annuellement une augmentation de quelque 20.000 personnes. L'augmentation réelle de la population est d'environ 50.000 âmes pour les années antérieures. La différence provient de l'immigration, les indigènes du Kasai étant attirés depuis de

nombreuses années par les exploitations minières du Haut-Katanga et ses centres extra-coutumiers fort importants.

Tableau de la population au Katanga à fin 1953.

	Milieu coutumier	Milieu extra- coutumier	Total	Superficie en km ²	Densité au km ²
District du Haut-Katanga :	121.265	154.041	275.306	83.833	3,28
District du Luabala :	165.172	157.610	322.782	113.319	2,85
District du Haut-Lomami :	370.914	72.396	443.310	164.785	2,69
District du Tanganika :	286.602	95.995	382.597	135.028	2,83
	<u>943.953</u>	<u>480.042</u>	<u>1.423.995</u>	<u>496.865</u>	<u>2,86</u>

L'accroissement naturel et l'immigration entraînent une augmentation annuelle de la population dont le taux semble se stabiliser vers 3,60 %. Les taux de 3,61 % et 3,66 % furent enregistrés pour les années 1952 et 1953.

L'augmentation de la population intéresse plus particulièrement les centres extra-coutumiers dont l'accroissement par rapport à 1951 et 1952 est de 13,08 % et 8,79 %, alors qu'il est légèrement négatif, moins 0,28 % en 1952 et faiblement positif 1,23 % en 1953 pour la population du milieu coutumier.

Tenant compte de l'évolution de ces dernières années et du développement industriel prévu au Katanga, on peut raisonnablement estimer que vers 1975, la population indigène du Katanga pourrait être représentée comme suit :

	Population extra-coutumière	Population coutumière	Population totale
1953	480.042	943.953	1.423.995
1975	623.650	1.228.590	1.850.000

Besoins en protéines animales.

Les besoins physiologiques de l'alimentation humaine généralement admis sont de 1 gramme /jour de protéines d'origine animale par kilogramme de poids vif.

Ces normes sont généralement assurées et bien au-delà pour le personnel, y compris les membres de leur famille, travaillant dans les sociétés minières, industrielles et commerciales. Il en est probablement de même pour les artisans et employés.

C'est en milieu coutumier que la déficience est la plus marquée, déficience voisine souvent de la carence, qui se caractérise par une réceptivité et une sensibilité plus grandes aux affections parasitaires et autres, des phénomènes de malnutrition dont le *kwashiorkor* offre l'image la plus complète.

Au Katanga, les sources d'approvisionnement en protéines d'origine animale sont, par ordre d'importance, le poisson, la viande bovine, les viandes de petit élevage et de la basse-cour, la viande de chasse. Nous pourrions ajouter le lait et ses dérivés, vu l'intérêt particulier de cet approvisionnement pour les enfants.

Dans nos calculs, nous estimerons que la viande bovine doit intervenir pour 50% seulement dans la couverture des besoins en protéines animales, le reste étant apporté par les autres sources d'approvisionnement, mais surtout le poisson.

Le rationnement de la population extra-coutumière sera calculé sur la ration officielle, soit 200 g de viande avec os par jour et par travailleur, la femme recevant une demi-ration et les enfants un quart de ration.

En milieu coutumier, malgré une évolution marquée du *standing* de la population, les indigènes pourraient difficilement s'offrir un tel rationnement. Nous prendrons la norme physiologique la plus basse, celle de 50 g de viande par tête et par jour.

Sur ces bases, les besoins, en 1953, peuvent être évalués comme suit :

<i>Milieu extra-coutumier</i>	<i>Tonnes de viande</i>
Hommes	6.139,0
Femmes	2.226,5
Enfants	1.728,3
	<hr/>
	Total : 10.093,8
 <i>Milieu coutumier</i>	 8.531,4
	<hr/>
	Total général : 18.625,2

Avec le développement que nous avons prévu, les besoins seront en 1975 :

De 13.112,6 tonnes pour la population extra-coutumière et de 11.104, tonnes pour la population coutumière, soit, au total, 24.216,6 tonnes.

En 1953, la production locale de viande bovine a été estimée à 3.973,5 tonnes, alors que l'importation durant l'année a été de 4.484,5 tonnes.

Les viandes de production locale et d'importation vont pratiquement et pour la presque totalité au milieu extra-coutumier dont les besoins en viande bovine ne sont couverts qu'à concurrence de 84%. Les besoins du milieu coutumier sont insatisfaits pour la totalité.

L'élevage bovin au Katanga.

a) Élevages européens.

Du fait des besoins du Katanga industriel et de la politique suivie jusqu'ici, l'élevage européen dans cette province dépasse largement celui des autres régions. Rappelons que le Comité Spécial du Katanga, soucieux du développement harmonieux des diverses activités dans son domaine, envisageait, dès 1924, l'établissement de 10 grands élevages de *ranching* qui auraient totalisé quelque 300.000 têtes de bétail sur une superficie de 30.000 km², soit 6,4% de la superficie du domaine,

chiffre encore dérisoire comparé à la superficie réservée à l'élevage bovin dans les pays normalement développés.

Le programme prévu fut fortement contrarié par la crise de 1930, période durant laquelle l'écoulement de la production des élevages locaux était très difficile, même à des prix non rentables qui amenaient les éleveurs à la faillite. Aussi, fin 1939, le cheptel bovin du Katanga ne totalisait que 59.873 têtes. A la fin de 1944, le cheptel n'atteignait que 63.595 têtes, augmentation insignifiante d'un peu plus de 6% en 5 ans. Cette stagnation était due aux fournitures massives et aux réquisitions faites dans les élevages durant la période de guerre, alors que le Katanga se voyait brusquement interdire les sources d'approvisionnement en territoire étranger. Cette leçon ne fut pas perdue car, tout de suite après la guerre, les élevages locaux accusent un progrès substantiel passant de 63.595 têtes à la fin de 1944 à 118.694 têtes au début de 1953, soit un accroissement annuel moyen de plus de 8%. Ce renouveau de l'élevage était favorisé par des importations de bétail d'élevage venant du Bechuanaland, du Kenya et du Ruanda-Urundi. A cette époque, il y avait 92% du cheptel en bétail de boucherie et 8% en bétail laitier, proportion qui tend à se maintenir malgré la crise laitière au Katanga.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des élevages et des superficies exploitées. Est compté comme élevage de ranching, toute exploitation d'élevage dont la superficie est supérieure à 5.000 ha. Il faut également tenir compte que les surfaces renseignées ne sont pas toutes réservées à l'élevage, de nombreux colons ayant des exploitations mixtes, cultures et élevages.

La superficie réservée à l'élevage européen représenterait au total, tous projets compris, 2,9% de la superficie de la province.

En élevage européen, on peut normalement compter sur un rendement moyen de 18%, ce qui donnerait,

avec le cheptel du début 1953, un accroissement de 21.366 têtes, dont 3% réservés au développement de l'élevage. Si cette cadence d'accroissement pouvait être maintenue jusqu'en 1975, le cheptel européen atteindrait à cette date 227.000 têtes, qui ne pourront trouver leur subsistance qu'avec l'octroi de quelque 250.000 ha nouveaux à ajouter aux projets d'élevages actuels, ce qui représenterait environ 3,5% de la superficie de la province réservée à l'élevage européen.

	<i>Ranching</i>	<i>Colons</i>	<i>Total</i>
<i>a) Exploitation en rendement :</i>			
Nombre d'exploitations	11	166	177
Nombre de bêtes bovines	83.775	34.912	118.694
Superficie exploitée en ha	673.543	219.498	893.041
Rapport bêtes ha	1/8	1/6,2	1/7,5
Pourcent de la superficie de la province occupée par l'élevage européen	1,3	0,44	1,74
<i>b) Projets d'élevages en cours de réalisation :</i>			
Nombre d'exploitations	3		
Superficies demandées et accordées, en ha	550.000		
Nombre de têtes de bétail	5.808		
<i>c) Projets d'élevages :</i>			
Nombre	1		
Superficie demandée en ha	30.000	2.000	

Si, en 1975, l'accroissement total du cheptel était réservé à la boucherie, cela donnerait 39.690 têtes à abattre ou 9.803,5 tonnes de viande annuellement en comptant un bétail adulte de poids moyen de 450 kg rendant 55%, y compris la partie comestible du 5^e quartier.

On pourrait nous reprocher de n'avoir pas envisagé l'augmentation de la production des élevages par intensification des méthodes d'élevage.

Le chiffre de 1 bête pour 8 ha pour des élevages for-

més suppose déjà une occupation rationnelle des terres. Il faut également tenir compte que de nombreux élevages de *ranching* sont situés sur des sables du Kalahari ; plus de 500.000 ha des terres réservées à l'élevage et occupées sont constitués par cette pauvre formation, où l'intensification des productions animales est difficile et jusqu'ici peu rentable. L'intensification de l'élevage de boucherie nécessite une mise de fonds importante, que la propriété du sol peut justifier ; à défaut de celle-ci, le locataire du terrain doit être assuré de pouvoir amortir ses investissements par un bail suffisamment long et renouvelable à certaines conditions. L'amélioration des productions fourragères, condition indispensable à l'intensification de l'élevage, nécessitera l'usage d'engrais minéraux dont les prix actuels sont prohibitifs et qui demandent une meilleure connaissance des sols.

Les élevages ayant actuellement 20 ans d'âge, procèdent à des essais d'intensification dont il a été tenu compte en partie dans le taux d'accroissement du cheptel à raison de 3% pendant 20 ans. Cette période d'intensification devrait être celle des derniers lustres du siècle, car, à ce moment, nos connaissances agrologiques seront plus complètes et l'industrialisation aura peut-être permis de résoudre sur place la question de la production à bon marché de certains engrais minéraux.

Cette intensification sera alors plus impérieuse encore du fait de l'impossibilité d'obtenir de nouvelles terres pour l'élevage, alors que les besoins augmenteront en raison du développement de la population.

b) *Élevages indigènes.*

Le développement des élevages bovins indigènes suit une courbe voisine de celle des élevages européens.

De 516 têtes en 1939, le cheptel passe à 887 têtes à la fin de 1944, pour atteindre, à la fin de 1952, un total de 3.343 têtes.

Compte tenu des soins apportés par les services intéressés, la productivité de ce cheptel peut être estimée à 15%. Les apports actuels de ce cheptel à la boucherie sont très faibles. Il serait souhaitable que l'accroissement annuel soit réparti à raison de 10% pour le développement des élevages indigènes, dont la nécessité pour le milieu coutumier est impérieuse, et de 5% à la boucherie. Avec ces chiffres, la production de viande serait de 167 têtes ou de 32 tonnes pour 1953, le bétail étant estimé à 350 kg vif, avec un rendant de 55%, y compris la partie comestible du cinquième quartier.

Si ce taux d'accroissement de 10% peut être maintenu, le cheptel bovin indigène serait de quelque 30.000 têtes à la fin de 1975. A partir de ce moment, la productivité étant toujours de 15%, dont 12 iraient à la boucherie et 3 à l'élevage, cela représenterait 3.600 têtes à abattre ou un tonnage de 691 tonnes de viande.

Un tel développement des élevages indigènes au Katanga suppose un *planning* bien étudié, afin de garantir non seulement la situation sanitaire de tous les élevages bovins de la province, mais aussi une rationalisation de l'élevage indigène, dont le bétail ne pourrait sortir du circuit économique, qui doit être celui de la vache.

L'élevage indigène peu important, fortement morcelé entre les communautés indigènes et dont le poids moyen des animaux est nettement inférieur à celui des élevages européens, ne nécessite vraisemblablement pas plus de 5 ha pour l'entretien d'une bête. Ceci représente, pour 1953, un peu moins de 17.000 ha ou 0,034% de la superficie du Katanga. En 1975, l'élevage tel que prévu nécessiterait quelque 150.000 ha ou 0,3% de la superficie totale.

CONCLUSIONS

Sans tenir compte des besoins de la population européenne du Katanga, qui peuvent être estimés à 600 t/an pour la viande bovine, quelle serait la situation en 1975 comparée à celle de 1953 ?

	<i>Population</i>				
	<i>Extra-coutumière</i>		<i>Coutumière</i>		<i>Total</i>
	<i>Habitants</i>	<i>kg viande</i>	<i>Habitants</i>	<i>kg viande</i>	
1953	480.042	10.093.802	943.953	8.531.446	18.625.258
1975	623.650	13.112.601	1.228.590	11.103.994	24.216.595

	<i>Production des élevages en kg de viande.</i>		
	<i>Élevages européens</i>	<i>Élevages indigènes</i>	<i>Total</i>
	1953	4.397.800	
1975	9.830.500	691.000	10.494.500

En 1953, le déficit en viande bovine était de 14.195 tonnes ou 76% ; malgré un développement de plus de 110% des élevages européens et de 797% des élevages indigènes, il serait encore, en 1975, de 13.722 tonnes ou 56%.

Pareille perspective peut-elle laisser indifférentes les autorités ayant le souci de nos populations d'outre-mer ? Actuellement, le ravitaillement des populations indigènes du Katanga ne peut être assuré que grâce à des importations massives, que rien ne garantit et qui représentent une exportation importante de devises. Celles-ci trouveraient un meilleur usage au développement d'une activité indispensable à l'évolution sociale et économique du Katanga.

Disposant de vastes superficies inoccupées, de terres pauvres ne pouvant être judicieusement mises en valeur que par l'élevage, le Katanga ne devrait-il pas mettre tout en œuvre pour faire étudier et réaliser un vaste programme de mise en valeur par l'élevage ? Serait-il tellement déraisonnable qu'un dixième de sa superficie

soit consacré à l'élevage qui, mettant en valeur les zones n'ayant aucune vocation agricole, assurerait une plus large proportion de ravitaillement des populations en protéines d'origine animale ? Dans cette mise en valeur, il y a largement place pour les élevages indigènes et européens, les premiers ne pouvant prétendre assurer à eux seuls l'important problème Katangais du ravitaillement en viande.

Si l'élevage indigène devait assurer, en 1975, une petite ration de 50 grammes de viande tous les deux jours aux populations du milieu coutumier, il faudrait un cheptel de 253.000 têtes.

Pour assurer la moitié de la ration officielle en protéines animales de la population des centres extra-coutumiers, il faudrait, en 1975, un cheptel européen de 291.000 têtes.

Le développement des grands élevages européens au Katanga a été jusqu'ici largement favorisé par le Comité Spécial du Katanga, qui, dans son domaine, s'est toujours associé à ces entreprises, dès leur naissance. Le Comité apportait les terres reconnues domaniales contre remise de titres ; il prenait en outre une participation de 10%. Cette sage politique assurait au Gouvernement, donc indirectement aux indigènes, une participation importante dans les sociétés d'élevage.

Un tel développement est-il encore possible dans les années à venir ? On peut en douter. L'ère des grands élevages, même sous le régime de l'emphytéose, paraît bien compromise.

En effet, l'évolution des idées en matière de droits fonciers indigènes, évolution qui s'opère peu à peu dans les milieux indigènes et non indigènes, rend de plus en plus difficile le dégrèvement de droits indigènes des terres nécessaires à la création de grands élevages. Il devient de plus en plus malaisé de disposer de terres

vacantes assez étendues pour garantir la rentabilité d'une entreprise de *ranching*.

A moins d'une solution qui reste à trouver, l'aboutissement d'une telle évolution risque de compromettre l'existence, en 1975, d'un cheptel de 600.000 têtes, nécessaires pour assurer à la population indigène et non indigène du Katanga l'alimentation carnée couvrant les besoins les plus élémentaires de l'organisme humain.

Il est difficile de concevoir une évolution sociale et économique, touchant toutes les couches de la population, si on ne parvient pas à assurer la santé et la vigueur physique des populations par une alimentation rationnelle, équilibrée, dans un pays à si faible densité de population et dont la mise en valeur des régions pauvres ne peut être assurée que par l'élevage.

Avril 1955.

H. Floch. — Un cas de mycose cutanée (*molinia*) rare.

(Note présentée par M. R. Vanbreuseghem).

Nous avons déjà écrit en Guyane française quelques cas de moniliase, plus précisément de bronchomoniliase [1] [2] [3] (*).

En 1954 nous avons eu l'occasion de voir une manifestation bien plus exceptionnelle d'infection à *Monilia* : un granulome cutané à *Candida albicans*.

Cette affection est connue [4] mais est très rare, puisque HAUSER et ROTHMAN, en 1950, en apportant leur cas personnel, disaient n'en avoir retrouvé, à cette date, que 13 dans la littérature médicale mondiale [5].

* * *

Voici notre observation où la localisation de l'affection est le dos de la main, comme c'était le cas dans l'observation de MOORE [6].

M. V. H. âgé de 46 ans, greffier au Tribunal de Saint-Laurent du Maroni, vient nous consulter en juin 1954, en compagnie de son médecin-traitant tant le Dr R. HORTH.

Depuis plus de deux ans (début en janvier 1952), il présente au dos de la main droite (au niveau des articulations métacarpo-phalangiennes de l'annulaire et de l'auriculaire) une ulcération qui a été considérée comme un « pian bois », c'est-à-dire une atteinte de leishmaniose forestière américaine. Cette lésion fut traitée à partir de juin 1952 par la pénicilline et l'anthiomaline (il a reçu « trois boîtes » de cette dernière, dit le malade) par la voie intramusculaire, sans aucun résultat favorable.

Fin 1952, apparaît une petite lésion nouvelle au bord cubital de l'avant-bras droit, à 4 cm au-dessous du coude,

(*) Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie, p. 1079.

consistant en une induration qui s'ulcère. En quelques semaines apparaissent ensuite six autres petites lésions analogues, toujours bord cubital de l'avant-bras droit et au-dessous de la première. Aucune d'entre elles ne s'abcède ; toutes s'ulcèrent superficiellement. La cicatrisation est obtenue en huit mois. Lorsque nous voyons le malade nous ne constatons, à l'avant-bras droit, que des cicatrices, mais, en poussant plus à fond notre examen, nous relevons les traces de quatre autres anciennes lésions cicatrisées, jambe gauche (crête tibiale) et paroi abdominale, ce que le malade n'avait pas cru utile de nous signaler.

Nous ne trouvons donc plus en activité, lorsque nous examinons M. V. H., que la lésion initiale qui se présente comme un placard granulomateux, arrondi, de 7 cm de diamètre en moyenne, au niveau des deux derniers métacarpiens droits. De temps en temps, dit le malade, l'ulcère paraît s'améliorer, mais reprend rapidement son évolution active.

M. V. H. trouve que le seul traitement dont les résultats lui ont paru favorables est à base de badigeonnages iodés de la lésion (thérapeutique personnelle).

Nous discutons évidemment du diagnostic de leishmaniose quoiqu'il ne nous paraisse pas acceptable, à priori, car le malade habite Saint-Laurent et ne va que de temps en temps sur une petite concession, située à 500 m à peine du bourg, où il se livre à la culture potagère. Or on sait que la leishmaniose cutanéomuqueuse américaine est une maladie « des bois » et même des « grands bois », l'antécédent de la vie en forêt manque donc indiscutablement ici. Nous nous rappelons aussi qu'un traitement d'épreuve par l'Anthiomaline (administrée par la voie intramusculaire) a été négatif. Enfin la recherche de leishmaniose que nous n'avons pas manqué, évidemment, de pratiquer est restée négative, tandis que l'examen microscopique direct de la sérosité pro-

fonde de l'ulcération nous a montré la présence d'une levure que nous obtenons aisément en culture pure sur milieu glucose de SABOURAUD.

Voici les caractères biochimiques de cette levure, caractères qui nous permettent d'abord de la classer dans le *Groupe albicans* (avec *C. triadis*, *C. stellatoïdes*, *C. truncata*) puis de l'identifier précisément comme *Candida albicans* ROBIN 1953 : glucose + G, lévulose + G, maltose + G, galactose + G saccharose — , lactose — , mannite — , dulcite — , dextrine — , sorbite — , indol-lait + (coagulé).

Cette identification nous est confirmée par R. VANBREUSEGHEM, que nous remercions bien cordialement.

Notre malade a été traité (voie intraveineuse) par un dérivé iodé (*) qui améliora rapidement la lésion, mais il supporta assez mal ce traitement (iodisme) ce qui l'incita, malheureusement, à le suspendre alors qu'après 10 injections les trois quarts de la superficie de la lésion étaient cicatrisés ; l'amélioration s'arrêta avec cette thérapeutique et ce n'est qu'aux dernières nouvelles que nous apprenons que le malade s'est décidé à s'y soumettre à nouveau.

19 novembre 1955.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] H. FLOCH. — Mycoses pulmonaires dues à des champignons du genre *Candida* en Guyane Française. *Archives de l'Institut Pasteur de la Guyane Française et de l'Inini*. Publication n° 248, novembre 1951.
- [2] H. FLOCH. — Moniliase bronchopulmonaire en Guyane Française. *Bull. Soc. Path. Exot.*, T. XLV, n° 5, 1952, p. 620.
- [3] H. FLOCH. — Microbisme substitué conséquence de la thérapeutique par les antibiotiques fongiques. *Archives de l'Institut Pasteur de la Guyane Française et de l'Inini*. Publication n° 327, juin 1954.
- [4] M. LANGERON et R. VANBREUSEGHEM. — Les levures. *Précis de Mycologie*, Paris, 1952, p. 620.
- [5] F. V. HAUSER and S. ROTHMAN. — Monilial granulose. *Arch. Dermat. Syph.*, 61, n° 2, 1950, pp. 297-310.
- [6] M. MOORE. — Granulomatus moniliasis resembling Blastomycosis (Gilchrist's Disease). *Mycopathologia*, V. 4, n° 3, 1948, p. 272.

(*) *Thionaiodine Logeais*.

J. Cl. De Bremaecker. — Note préliminaire sur l'existence de l'onde séismique L_g en Afrique (*).

(Note présentée par M. J. Van den Berghe).

Les séismogrammes de la station de Lwiro montrent extrêmement fréquemment une phase d'aspect particulier, dont l'amplitude augmente progressivement, atteint parfois plus de 10 mm sur les enregistrements du galvanomètre à courte période couplé sur le Benioff vertical, et s'éteint graduellement (voir *Fig. 1 à 4*). Il arrive souvent que plus de dix de ces phases soient enregistrées en un jour. Il en est de même aux autres stations de l'I. R. S. A. C.: Uvira et Astrida [1 et 2] (1).

Il aurait été souhaitable d'étudier cette phase au moyen de ces trois stations et si possible d'un instrument à trois composantes à une station au moins. Malheureusement, par suite des très nombreuses difficultés rencontrées à Uvira et des arrêts en résultant, ceci n'a pas encore été possible. En outre, les enregistrements d'Astrida et de Lwiro n'ont jusqu'ici été simultanément satisfaisants que pendant une brève période. Il a pourtant paru intéressant de signaler brièvement le phénomène, surtout à cause de sa fréquence remarquable. Il faut néanmoins insister sur le fait que cette note devra être revue à la lumière de résultats à obtenir par la méthode ci-dessus indiquée.

La méthode de travail a été la suivante: j'ai lu les temps d'arrivée à Lwiro et Astrida et calculé la différence ΔT entre ceux-ci. Il est aisé de voir que $\Delta T = L \cos \theta / v$, où L est la distance entre Astrida et Lwiro (112 km), θ l'angle que fait la direction d'arrivée

(*) Cette communication a été présentée au cours de la séance du 18 juin 1955 (voir *Bull. A.R.S.C.*, N. S. I 1955, p. 636).

(1) Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie, p. 1084.

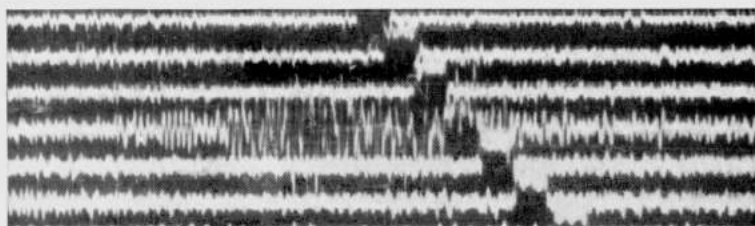


FIGURE 1. — Phase L_g le 23 avril 1955 à 14-12 G. M. T. à Lwiro.

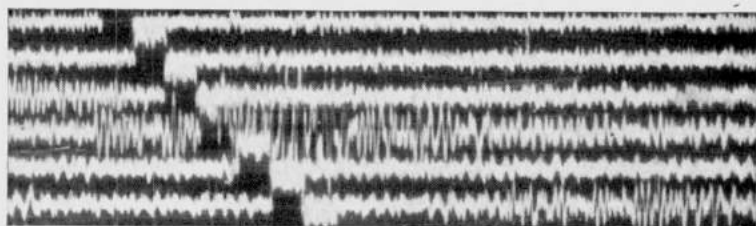


FIGURE 2. — Phase L_g le 23 avril 1955 à 16-18 G. M. T. à Lwiro.

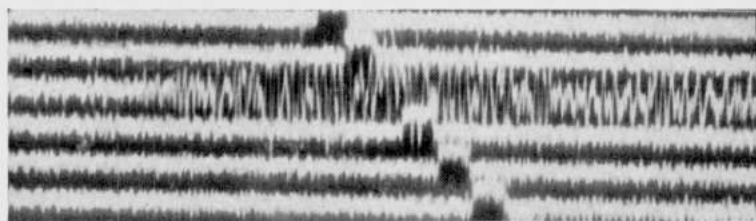


FIGURE 3. — Phase L_g le 9 mai 1955 à 17-31 G. M. T. à Lwiro.

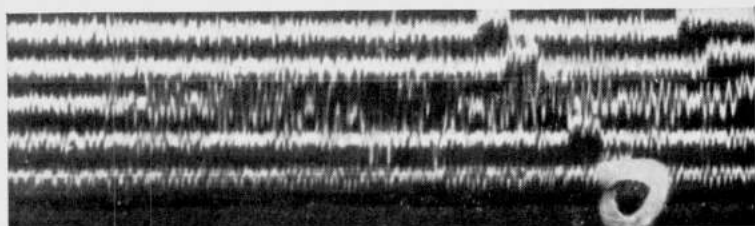


FIGURE 4. — Phase L_g le 10 mai 1955 à 03-00 G. M. T. à Lwiro.

avec la droite joignant ces deux stations, et v la vitesse de propagation de l'onde (vitesse de groupe dans le cas d'une onde dispersive).

Comme les lieux et temps d'origine des séismes étaient inconnus et que deux stations seulement étaient provisoirement disponibles, j'ai supposé que le ΔT maximum observé correspondait à une onde arrivant dans la direction joignant les deux stations. Bien que les résultats obtenus au moyen de cette hypothèse soient, a priori, très probablement érronés, l'erreur ira en diminuant avec un nombre croissant d'observations. Il faut enfin remarquer que l'erreur sera telle que la vitesse de propagation ainsi trouvée sera trop grande. Les lectures faites ainsi que les ΔT et les θ déduits sont indiqués dans la table 1. Le ΔT maximum observé est de 30,9 s. Avec l'hypothèse donnée plus haut ceci donne une vitesse de 3,62 km/s qui est très probablement plus grande que la vitesse réelle. Il semble donc qu'il s'agit bien ici de L_g , dont on sait que la vitesse de groupe est de $3,51 \pm 0,07$ km/s. [3].

Si tel est le cas, il est raisonnable, dans l'état actuel des observations, d'adopter cette dernière vitesse comme base des calculs ultérieurs des azimuths $\alpha = 69^\circ \pm \theta = 69^\circ \pm \cos^{-1}(0,0313 \Delta T)$. (La direction Lwiro-Astrida est N 69 W). Les azimuths ainsi déterminés sont indiqués sur la *figure 5*. Vu que seulement deux stations sont disponibles, deux azimuths symétriques par rapport à la direction Lwiro-Astrida sont possibles.

Comme il n'y a jamais d'onde P ou S associée et que L_g ne se propage que le long d'un trajet continental, il faut d'une part que les chocs en question soient très faibles et d'autre part que le guide d'ondes soit remarquablement efficace.

Il serait d'un grand intérêt de déterminer les épïcêtres de ces chocs au moyen d'observations à des stations fort distantes les unes des autres. C'est là un projet que nous

espérons pouvoir réaliser bientôt grâce à l'installation prochaine des stations du Service météorologique. L'on ne peut actuellement faire plus que spéculer sur les épicentres probables des chocs dont la direction est indiquée sur la *figure 5*.



FIGURE 5. — Carte du sud-est de l'Afrique avec les azimuts d'où proviennent Lg pour les dates considérées. Deux azimuts symétriques par rapport à la direction Lwiro-Astrida (L-A) sont possibles.

En terminant il convient d'insister sur le caractère purement préliminaire de cette note : s'il paraît improbable que les données ultérieures renverseront les premiè-

res conclusions, en revanche il n'est pas douteux que de nombreuses modifications apparaîtront ; la fréquence du phénomène a néanmoins paru telle qu'il méritait d'être signalé.

Centre de Recherches de l'I. R. S. A. C.
Lwiro, 13 juillet 1955.

Table 1.

	Lwiro (L)	Astrida (A)	$\Delta T = A-L$	$\cos \theta$	θ
23 avril 1955					
	14-12-34	—			
	44	14-12-54	+ 10	0,313	72
	14-30-30	14-30-44	+ 14	0,438	64
	16-18-40	16-19-01	+ 21	0,618	52
	55	19-14	+ 19		
	16-26-35	16-27-15	+ 40	—	—
	27-23	27-28	+ 05 ?		
	27-51	27-43	- 08		
24 avril 1955					
	00-15-18	00-16-35	+ 17	0,47	62
	15-32	15-45	+ 13		
27 avril 1955					
	01-19-54	01-20-07	+ 13	0,407	66
	20-02	20-15	+ 13		
	15-38-41	15-38-48	+ 7	0,0939	85
	58	39-04	+ 6		
	39-11	39-09	- 2		
28 avril 1955					
	02-18-30	02-18-29	- 01	0,313	88
	58	19-01	+ 03		
9 mai 1955					
	17-31-23	17-31-18	- 05	0,166	80
	20-32-01,3	20-32-32,2	+ 30,9	0,970	14
10 mai 1955					
	01-52-33,3	01-52-29,3	- 04,0	0,125	83
	52,7	42,9	- 09,8	0,307	72
	03-00-21,7	03-00-29	+ 07,3	0,228	77
	41	40	+ 06	0,188	79
	03-30-46,7	03-30-34,5	- 12,2	0,382	67,5
	03-51-50	03-51-(54)	+ (04)	0,125	83
	52-07	52-09	+ 02	0,0626	86

} 77,5
} 78
} 84,5

	07-26-12,2	07-27-10	?				
	17,6						
	12-12-42,5	12-12-53	+ 10,5	0,329	71	77	
	59	13-02,7	+ 03,7	0,116	83		
	13-10-20	13-11-26	(+ 1-06)	?			
	19-09-20	19-09-28	+ 08	0,250	75,5		
	19-44-08	19-44-08	00	0,00	90		
11 mai 1955							
	03-31-34	03-31-57,9	+ 23,9	0,750	41		
14 mai 1955							
	17-27-33	17-27-46	+ 13	0,407	66	65	
	43	57	+ 14	0,439	64		
	19-30-00	19-30-20	+ 20	0,627	51	54	
	09	25	+ 16	0,501	60		
	29	50	+ 21	0,658	59		
	23-42-27	23-42-34	+ 07	0,219	77	70,5	
	42	56	+ 14	0,439	64		

BIBLIOGRAPHIE

- (1) DE BREMAECKER, J. Cl., La séismologie à l'I.R.S.A.C. (*Fol. Scient. Afr. Centr.*, 1955, T. 1, n° 1, pp. 12-13).
- (2) DE BREMAECKER, J. Cl., Réalisations et programme de l'I.R.S.A.C. en séismologie. Acad. Roy. Sc. Col. Belg., *Bull.* (sous presse).
- (3) PRESS, Frank and EWING, Maurice, Two slow surface waves across North America (*Bull. Seism. Soc. Amer.*, vol. 42, pp. 219-228, 1955).

**P. Gourou. — Rapport sur la Conférence interafricaine
pour les Sciences humaines
(Bukavu, 23 août-2 septembre 1955).**

Grâce à la bienveillante désignation de la Classe des Sciences naturelles et médicales de l'Académie royale des Sciences coloniales, j'ai pu prendre part à cette conférence. J'ai l'honneur de présenter ci-dessous un rapport sur son activité et ses résultats.

La conférence avait été organisée par la C. C. T. A. (Commission de Coopération technique en Afrique au sud du Sahara) et le C. S. A. (Conseil scientifique pour l'Afrique au sud du Sahara). Ces organismes avaient déjà réuni diverses conférences sur de multiples sujets (Sols, Élevage, Faune et Flore, Forêts, Hydrobiologie, Climatologie, Géologie, Trypanosomiase, Rage, Malaria, Nutrition, Coopération médicale, Économie rurale indigène, Coopératives, Mécanisation de l'agriculture, Hydrologie, Travail, Habitat, Bien-être rural, Traitement des délinquants, Éducation, Statistiques, Cartographie). Bukavu inaugure la série des conférences consacrées aux Sciences humaines.

Elle réunit 90 participants présents. Délégation belge : 26 membres (plus deux originaires du Ruanda-Urundi). Délégation française : 11. Union Sud-Africaine : 10. Afrique orientale : 8. Fédération des Rhodésies et du Nyasaland : 6. Portugal : 6. Grande-Bretagne : 5. Gold Coast : 3. C. C. T. A. : 2. Avaient envoyé des observateurs : États-Unis (3), Académie royale des Sciences coloniales (2), UNESCO (1), Organisation mondiale de la santé (1), Pays-Bas (1), CEMUBAC (1), Italie (1),

Soudan (1). La conférence a été efficacement, fermement et courtoisement présidée par notre confrère M. le Professeur F.-M. OLBRECHTS. Les séances se sont tenues à l'Athénée de Bukavu, magnifique édifice en voie d'achèvement.

La Conférence s'est divisée en six sections. Chacune des sections avait à sa disposition les rapports présentés par les pays participants ; ces rapports faisaient le point des connaissances, détaillaient les recherches en cours et proposaient des recherches communes pour toute l'Afrique au sud du Sahara. Les délibérations des sections ont abouti à des « recommandations » (aux gouvernements membres) ; après triage par le Comité directeur et discussion par l'assemblée plénière, 72 recommandations ont été retenues.

Voici des précisions sur les travaux des diverses sections :

Section I (Géographie humaine, démographie, économie). Ayant plus particulièrement suivi les travaux de cette section, j'en parlerai avec plus de détail. J'ai eu le grand plaisir de voir adoptée ma proposition d'établir une carte internationale de la densité de la population, à l'échelle du 1/1.000.000, pour l'Afrique au sud du Sahara ; cette proposition était la suite logique du rapport sur la géographie humaine que j'avais remis à la délégation belge. La réalisation de la carte a été prise en main par la C. C. T. A. qui envisage de créer dans ce but un organisme spécial, doté de crédits. La recommandation n° 2 a été également inspirée par les géographes (établissement de cartes à très grande échelle des « types agraires » ; une centaine d'exemples au total pour toute l'Afrique au sud du Sahara).

Recommandations relatives à la démographie : n° 3 (améliorer et harmoniser les recensements), n° 4 (étude permanente du développement des villes), n° 5 (distinction entre les ruraux et les urbains), n° 6 (publication

complète des recensements et des enquêtes démographiques).

Recommandations intéressant l'économie : n° 7 (étude des économies de subsistance), n° 8 (niveaux de consommation des Africains des villes), n° 9 (aménagement des statistiques économiques en vue de l'établissement de comptabilités nationales), n° 10 (création de bulletins africains de démographie et d'économie), n° 12 (étude comparative d'un même peuple vivant de part et d'autre d'une frontière politique).

La section II (Anthropologie sociale, ethnographie, sociologie, histoire) avait à sa disposition d'importants rapports, dont ceux de M. F.-M. OLBRECHTS sur le Congo belge. Elle a fait adopter les recommandations suivantes : n° 13 (création d'un bulletin africain pour la sociologie, l'ethnologie et l'histoire), n° 14 (favoriser la collaboration de disciplines diverses en vue de l'établissement de manuels d'histoire africaine), n° 17 (monographies tribales), n° 18 (migrations ; signalons à ce sujet une intéressante recherche sur les immigrants en Gold Coast ; en se distinguant à la fois de leur milieu d'origine et de leur milieu d'installation, ces immigrants créent une classe d'hommes d'affaires africains, riches et entrepreneurs), n° 19 (étudier les populations non africaines), n° 20 (échange d'informations sur les enquêtes urbaines), n° 21 (étudier avant leur transformation les régions où seront établies de grandes centrales hydroélectriques : Kariba, Volta), n° 22 (accroître les crédits alloués aux institutions spécialisées dans les recherches humaines), n° 23 (création d'un organisme spécial pour la recherche historique en Afrique), n° 24 (diverses recherches particulièrement urgentes).

La section III (Anthropologie physique, Nutrition, Psychologie) avait à sa disposition de nombreux et importants rapports (pour la Belgique, ceux de MM. les

professeurs TWIESELMAN et MAISTRIAUX). Elle a fait approuver les recommandations n° 25 (développer les recherches d'anthropologie physique), n° 26 (vœu demandant la création d'un centre de documentation d'anthropologie physique), n° 27 (moulages des ossements d'hommes fossiles), n° 28 (création d'un centre africain de psychologie), n° 29 (entreprendre en Afrique des sondages de l'opinion publique), n° 30 (étude des perceptions sensorielles), n° 31 (pharmacopée indigène), n° 32 (unification des techniques anthropométriques), n° 33 (étude spéciale des populations en décadence démographique), n° 34 (étude spéciale de la croissance), n° 35 (unification des techniques électroencéphalographiques), n° 37 (définition de tests psychologiques), n° 38 (influence des films commerciaux), n° 39 (métabolisme et pathologie différentiels), n° 40 (aspects biologiques, psychologiques et sociologiques de la productivité).

La section IV (linguistique) avait sur les précédentes l'avantage de labourer un terrain exactement délimité (signalons l'excellent rapport de M. A.-E. MEEUSSEN sur la linguistique au Congo belge). Elle s'est vivement intéressée aux langues pygmées, qui semblent bien exister.

Recommandations de la section IV : n° 41 (création d'un comité linguistique interafricain), n° 42 (création d'un comité de spécialistes des littératures africaines traditionnelles), n° 43 (utilisation d'appareils d'enregistrement pour la collecte des textes oraux), n° 44 (utilisation des lettrés africains), n° 45 (aide que les linguistes doivent apporter aux recherches ethnographiques et autres), n° 46 (révision par des linguistes éprouvés des traductions de textes administratifs en langues africaines), n° 47 (réédition de travaux linguistiques épuisés), n° 48 (publier un état de la documentation linguistique), n° 49 (étude spéciale des Pygmées, Bushmen, Hottentots

et Teke), n° 50 (les langues créoles), n° 51 (étude systématique des déformations subies par les langues européennes dans l'usage africain), n° 52 (étude des *lingua franca*).

Le domaine de la *section V* (méthodes d'administration) était lui aussi assez exactement délimité. Recommandations retenues (après étude de nombreux rapports, dont celui de M. le Professeur G. MALENGREAU sur le Congo belge) : n° 53 (placer les préoccupations sociales au premier plan de l'action administrative), n° 54 (éclairer l'administration politique par la création de services spécialisés dans la connaissance intime des Africains), n° 55 (étudier l'évolution des communautés traditionnelles, les nouvelles formes d'association, les minorités ethniques, les évolués), n° 56 (systèmes fonciers), n° 57 (étude soignée des possibilités d'adaptation des populations aux formes nouvelles de l'économie et de la vie sociale et politique), n° 58 (collecte des coutumes, étude des meilleures méthodes judiciaires).

La section VI (Arts, technologie) a insisté sur l'originalité des modes d'expression en Afrique, les Noirs montrant une remarquable aptitude à employer simultanément divers moyens d'expression (par exemple les mots, les tons des mots, le rythme de la phrase, l'intonation de la phrase, le rythme musical, l'harmonie). Recommandations adoptées : n° 59 (organisation légale des recherches archéologiques), n° 60 (protection des sites), n° 61 recueil des découvertes préhistoriques), n° 62 (classification des aspects matériels des civilisations africaines), n° 63 (protéger artistes et artisans), n° 64 (développer les études sur l'art africain), n° 65 (développer les études sur la musique africaine), n° 66 (traduire en français et en anglais les chants africains enregistrés), n° 67 (étudier les danses africaines et maintenir les danses traditionnelles dans les milieux détribalisés), n° 68 (importance du Centre interna-

tional pour l'étude de l'art africain qui fonctionne à Ter-
vuren), n° 69 (nécessité d'exercer un contrôle scientifique
sur les films ethnographiques), n° 70 (attirer l'attention
sur l'*International Library of African Music*). Les deux
dernières recommandations étaient d'ordre général et
administratif.

* * *

La Conférence de Bukavu avait pour but de dévelop-
per les recherches en matière de sciences humaines et
d'unifier ces recherches à travers l'Afrique, de manière
à les faire aisément comparables. Ces deux fins ont
été fort heureusement poursuivies et réalisées. Cette
conférence était la première du genre ; il n'est donc pas
surprenant qu'elle ait un peu ployé sous le faix de préoc-
cupations très multiples et très diverses. Il est certain
que de prochaines conférences pourront, grâce au travail
réalisé dans cette première réunion, limiter leurs objets,
diriger leurs efforts dans de moins nombreuses direc-
tions, et aboutir à des recommandations mieux grou-
pées et plus circonstanciées. Mais cette évolution sera
possible uniquement parce que Bukavu a déblayé le
terrain, établi des bases, et construit les assises du
progrès.

Les Conférences internationales ont parfois le défaut
d'aboutir à des résultats vagues et imprécis. Les parti-
cipants ne parviennent à un accord qu'en appliquant
la règle du plus petit dénominateur commun. Il est aisé
de le comprendre : trop souvent les hommes qui se ré-
unissent ont des formations différentes et ne sont pas
suffisamment au fait de leurs travaux respectifs. Des
échanges oraux ne peuvent rendre un juste compte de
longues recherches qui s'expriment dans des publi-
cations importantes. La conférence de Bukavu a été
particulièrement exempte du défaut qui vient d'être
signalé, grâce à la compétence de ceux qui participèrent
à ses débats. Peut-être la seule faiblesse à signaler serait-

elle l'insistance que certains ont mise à demander la publication de bulletins de documentation, alors que les périodiques actuellement édités dans les divers pays permettent une très substantielle information.

Incontestablement, l'organisation interafricaine des recherches humaines a pris un bon départ ; la C. C. T. A. doit être félicitée pour l'initiative qu'elle a prise et pour les résultats déjà obtenus.

Bukavu-Léopoldville.
Août-septembre, 1955.

**L. Mottoulle. — Présentation d'une étude du
Dr J. Bertrand, intitulée : « Notes médicales et
paramédicales ».**

A l'occasion de la rédaction du rapport annuel sur les activités du Service Médical de l'Union Minière du Haut-Katanga, rapport adressé à la Direction générale de cette Société, le Dr J. BERTRAND, médecin en chef, avait pris l'habitude d'insérer dans chacun de ces rapports une ou plusieurs notes médicales ou paramédicales destinées à éclairer ses jeunes confrères, en dehors des réalisations et statistiques médicales du moment dans les divers sièges industriels de la Société, sur les conditions humaines du milieu de leurs activités.

C'est ainsi que, sur nos instances, il a réuni en un bouquet les articulets de ces dernières années traitant avec science, réalisme et souvent humour des sujets variés dont je me borne à vous citer les titres :

- Typhus murin ;
- Danses indigènes ;
- Psychose du retour ;
- Mentalité indigène ;
- La relève des Coloniaux ;
- Pour mieux connaître les indigènes ;
- Le rôle du médecin colonial ;
- Pour mieux connaître les indigènes (ingratitude des Noirs) ;
- Transport des malades par avion ;
- Les jumeaux chez les Noirs ;
- Où allons-nous ? ;
- Le deuil chez les indigènes ;

Bilan de santé ;
Le mariage indigène ;
Savoir-vivre bantou ;
Résultats de notre action éducatrice dans le passé.

19 novembre 1955.

J. Kufferath. — Présentation d'une note de M. A. Capart, intitulée : « Les déplacements récents de l'estuaire de la Ruzizi, affluent du lac Tanganika ».

Le bilan hydrologique du bassin versant du Kivu se solde par un excédent d'eau qui rejoint le lac Tanganika et le bassin du Congo en suivant le cours de l'actuelle rivière Ruzizi.

L'étude des photographies aériennes de la rive nord du lac Tanganika a permis de reconnaître dans la basse plaine de la Ruzizi l'existence d'une série d'anciens lits de cette rivière.

Au pied de l'escarpement occidental a existé précédemment une très importante rivière. Sa formation est mise en relation avec le débordement du lac Kivu vers le sud.

Cette ancienne vallée principale se trouve exactement dans le prolongement de la grande vallée sous-lacustre du bassin nord du lac Tanganika.

Une série de déplacements successifs du thalweg vers l'est a dû ensuite amener la basse Ruzizi à son emplacement actuel. Ces déplacements seraient sans doute à attribuer à un léger basculement ouest-est du fond du graben.

Une carte indique les emplacements successifs du lit de la rivière tels qu'ils sont révélés par la photographie aérienne.

19 novembre 1955.

**A. Capart. — Les déplacements récents de l'estuaire
de la Ruzizi, affluent du lac Tanganika.**

(Note présentée par M. J. Kufferath).

Lors de l'étude des échogrammes des sondages effectués au cours de la Mission hydrobiologique au lac Tanganika 1946-1947, nous avons pu mettre en évidence l'existence de vallées sous-lacustres nombreuses et parfois importantes. Ces vallées constituent généralement le prolongement sous-lacustre de rivières actuelles, torrents ou vallées terrestres actuellement asséchées (A. CAPART, 1949-1952).

Les parcours de ces vallées sous-lacustres ont pu être suivis en profondeur jusqu'au moins 550 mètres en-dessous du niveau actuel du lac. Cette constatation démontre qu'au moins une fois dans l'histoire du lac Tanganika et pendant une longue période, le niveau du lac s'est abaissé au moins jusqu'à cette profondeur. Cet abaissement important du niveau au cours d'une longue période climatique sèche a permis le creusement de vallées sous-lacustres, notamment dans le delta immergé de la Malagarasi. Rappelons également que devant la Lukuga, l'exutoire du lac, il n'existe pas de vallée sous-lacustre alors qu'à quelques kilomètres au Nord, la rivière Lugumba a son cours prolongé par une importante vallée. Le cours inférieur de la Lugumba est méandreux, ce qui confirme un relèvement récent du plan d'eau du lac.

Si la Lukuga a coulé anciennement vers l'Est, lors d'un niveau inférieur du plan d'eau, son débit a dû être minime et en tous cas insuffisant pour creuser une vallée aussi importante.

Nous avons également constaté que, devant l'estuaire de la grande Ruzizi, il n'existait pas de prolongement sous-lacustre de la vallée et cependant la grande Ruzizi avec son débit actuel de l'ordre de 200 m³/s (E.-J. DEVROEY, 1954, pp. 60-61) est un des affluents principaux du lac.

Par contre, depuis le cap Banza, pointe nord de la presque île d'Ubwari et presque jusqu'au large de l'estuaire de la petite Ruzizi, nous avons pu relever le tracé d'un important thalweg (*Pl. I*).

L'ancien cours inférieur de la Ruzizi.

Dans une première publication (A. CAPART, 1949, p. 15) nous avons exprimé l'opinion qu'à l'époque du creusement des vallées actuellement noyées « la vallée ancienne de la Ruzizi, ou plutôt de la Luha qui existait avant le débordement du lac Kivu, était située à l'emplacement de la vallée actuelle de la petite Ruzizi. Quant à la grande Ruzizi actuelle, elle n'était que le prolongement de la Kadjeke, rivière qui, à une époque peu éloignée, a été capturée par la Ruzizi, ou a capturé celle-ci, pour apporter actuellement au lac la plus grande partie des eaux de cette rivière » et nous concluons :

« c'est donc l'ancienne rivière Luha qui a creusé la vallée sous-lacustre, dont on peut tracer le thalweg depuis l'estuaire de la petite Ruzizi, jusqu'au sud du cap Banza ».

La ligne de sondage entre Kalundu et Usumbura coupe, à environ 8 kilomètres au large de Kalundu, une importante vallée sous-lacustre, celle de la Ruzizi (A. CAPART, 1949), ensuite quatre autres vallées beaucoup moins profondes, puis, à partir de là, les fonds sont réguliers et se relèvent doucement vers la rive Nord et Est (*Fig. 1*).

Depuis la publication de cette note, nous avons eu l'occasion d'étudier les photographies aériennes de la

rive nord du lac. Sur ces documents apparaissent très clairement des reliefs et des aspects de terrain qui ne pouvaient nous être révélés par d'autres moyens ⁽¹⁾. En effet, sur ces photographies nous distinguons aisément dans la plaine et à proximité du pied de l'escarpement occidental, une très large vallée comblée et dont la largeur est sans comparaison avec celle de l'actuelle grande Ruzizi (*Pl. II, 1, Pl. III*). En amont de sa ramification en deux bras, l'ancienne vallée mesure plus de quatre fois la largeur de la rivière actuelle qui possède un débit de plus de 200 m³/s. A son arrivée au bord du lac, le lit ancien était occupé par deux îles encore nettement discernables (*Pl. II, A, B*).

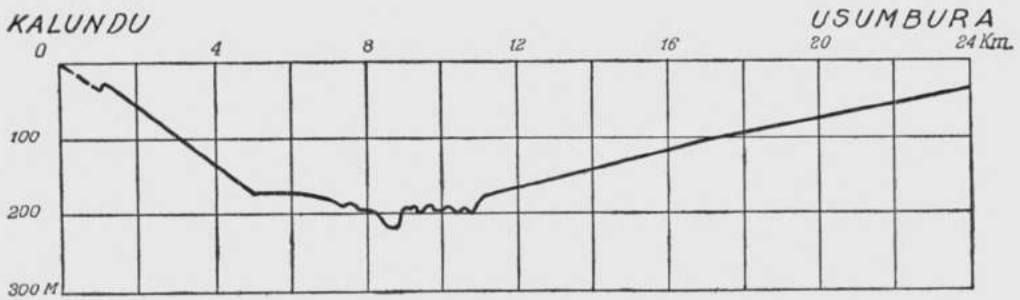


FIG. 1. — Graphique d'échosondage d'Uvira vers Usumbura; la vallée principale est nettement marquée.

En 1949, ignorant l'existence de cette large vallée fossile, nous avons attribué à la petite Ruzizi actuelle, ou plutôt à la rivière ancienne dont elle avait occupé le lit, le rôle décisif dans le creusement de la principale vallée sous-lacustre dont la partie supérieure semblait être mieux axée dans le prolongement de la petite Ruzizi que dans celui de la grande Ruzizi située à 8 km plus à l'Est.

Grâce aux documents nouveaux, nous constatons

(1) Documents publiés avec l'autorisation du Ministère des Colonies.

qu'en réalité l'axe de la vallée sous-lacustre prolonge mieux encore celle de la grande vallée fossile. C'est donc l'ancienne rivière qui a été à l'origine du creusement de cette vallée sous-lacustre principale.

Les petites vallées sous-lacustres secondaires à l'Est de la vallée principale (*Fig. 1*) auraient été creusées par les petites rivières descendant du Nord-Est et qui sont la Kadjeke, la Mpanda, la Kagera. Celles-ci devaient couler vers le Sud-Ouest comme le montrent encore leurs cours supérieurs actuels.

Ce que nous connaissons de l'histoire ancienne des lacs et de l'évolution géologique récente de cette région (CAHEN, 1954) nous permet de comprendre bien des choses.

Il est certain que la grande vallée ancienne a été creusée par une très importante masse d'eau. D'après la largeur apparente sur les photographies, elle devait avoir un débit de l'ordre de 1.000 m³/s, ce qui est difficile à imaginer si l'on ne considère que les apports du bassin ancien de la Ruzizi avant les apports importants dus au lac Kivu. Nous verrons plus loin que ce débit énorme n'a existé que peu de temps, tandis que le débit actuel s'est maintenu depuis une longue durée.

Cette large rivière aura été formée par un « accident » géologique qu'il n'est pas difficile d'imaginer. Toute l'histoire géologique de la région nous le raconte. On sait en effet que le lac Kivu a longtemps fait partie du Bassin du Nil. A cette époque, ses eaux s'écoulaient vers le Nord à travers le massif des Virunga en formation et rejoignaient ainsi le lac Édouard par un tracé peut être en partie emprunté par la Rutshuru actuelle. Les coulées de laves successives du Nyiragongo firent monter progressivement le niveau de l'exutoire nord du lac Kivu jusqu'au jour où le plan d'eau atteignit une côte d'environ 10 mètres au-dessus du niveau actuel. Le Mont Goma, au nord du lac, porte encore bien nettes les traces de l'érosion lacustre qui se produisit à ce niveau. En effet

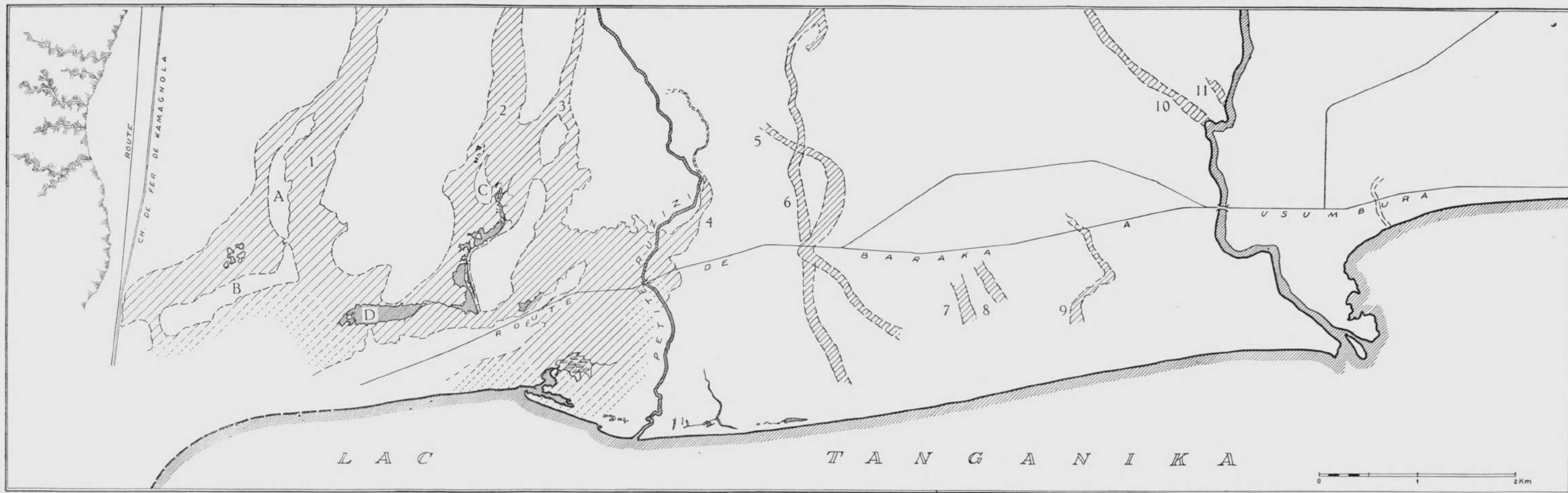
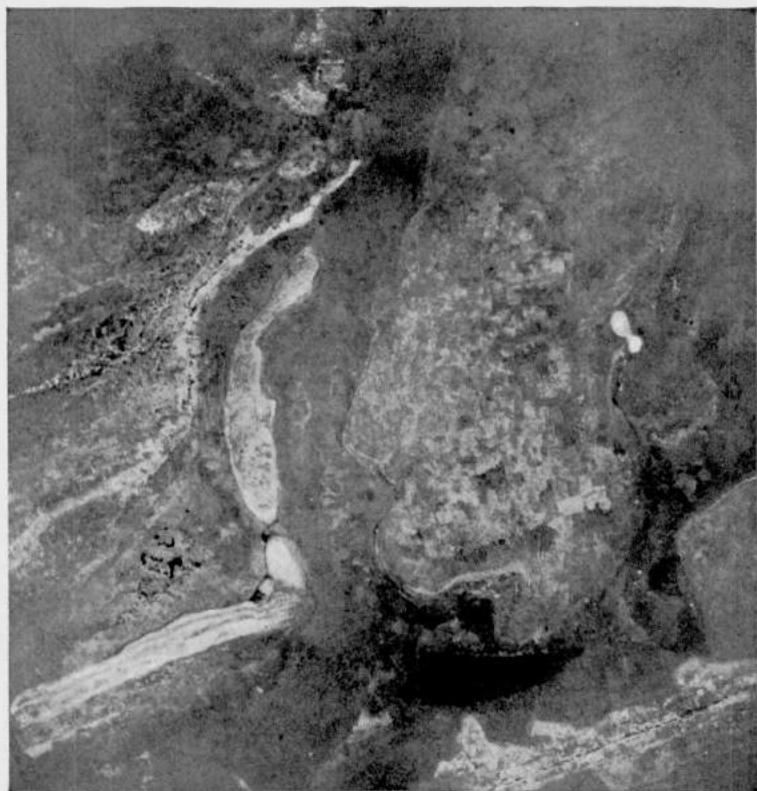
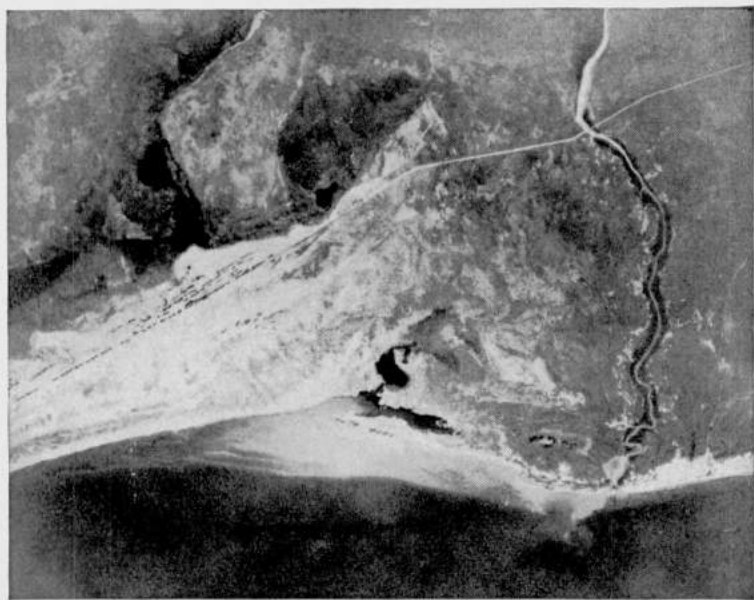


PLANCHE II. — Carte de la partie occidentale de la basse plaine de la Ruzizi avec les traces des anciens lits de la rivière (1 à 11). Carte établie d'après les photographies aériennes de l'Institut géographique du Congo belge.



PL. III. — Photographie aérienne verticale de l'estuaire de la grande rivière primitive (Propriété : Institut géographique du Congo belge).



PL. IV. — *Fig. 1* : Photographie aérienne verticale de l'estuaire actuel de la petite Ruzizi. (Propriété : I. G. C. B.).